

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 304

MONTREAL, LE MERCREDI 5 JANVIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Au boulot! L'année politique s'annonce chargée à Ottawa

Jean Dion

À la mesure d'une année électorale qui a bouleversé de fond en comble l'échiquier politique canadien, 1994 s'annonce, à Ottawa, comme une période faste. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on ne s'y ennuyera pas.

Ne serait-ce que parce que 54 «séparatistes» et 52 réformistes s'y dresseront devant le gouvernement — et, pourquoi pas, les uns contre les autres —, la Chambre des Communes promet un spectacle haut en couleurs. Il n'est pas acquis que les promesses formulées de toutes parts de se bien comporter en ces temps troublés, plutôt que de laisser libre cours à la harangue puérile, tiendront bien longtemps.

Mais même si leurs adversaires parlementaires disparaissaient demain, les libéraux en auraient quand même plein les bras. On peut en juger par les axes autour desquels s'articulera l'action fédérale au cours des mois à venir:

■ **La mise en chantier du programme d'infrastructures**, fer de lance du programme libéral en matière de création d'emplois. La belle et surprenante unanimité qui s'est dégagée de la récente rencontre des premiers ministres laisse envisager un déblocage rapide dans ce dossier. Déjà, le fédéral s'est entendu avec l'Ontario sur les grandes lignes d'une entente cadre.

Mais il n'est pas dit qu'Ottawa pourra voguer sur une mer sans remous. Le programme a été critiqué pour son caractère simpliste et l'éphémérité des emplois qu'il créera. Des provinces ont fait savoir qu'elles n'avaient tout simplement pas les moyens d'emboîter le pas. Le Québec a obtenu plus que sa part au prorata de la population, mais la question de la maîtrise d'oeuvre pourrait ressurgir, surtout si le Parti québécois accède au pouvoir.

De plus, le programme s'est mis en branle de manière plutôt bizarre avec le Centre des congrès de Québec, dans lequel la Ville n'investira pas un sou.

■ **La réforme des programmes sociaux**, et particulièrement de l'assurance-chômage. Après avoir annoncé une hausse de 2,3% des cotisations des employeurs et travailleurs à la caisse de l'assurance-chômage, le ministre Lloyd Axworthy a promis qu'il déposerait dans les meilleurs délais des «propositions» relatives à une refonte d'ensemble du secteur.

A cet égard, plusieurs hypothèses sont sur la table, dont certaines venues des provinces: revenu garanti (Terre-Neuve), programmes de formation accentués (Nouveau-Brunswick), etc. Le gouvernement devra toutefois manoeuvrer entre des finances publiques en crise et une reprise économique sans création d'emplois notable.

Ottawa et les provinces devront en outre se pencher sur la question des paiements de transfert, dont l'entente vient à échéance ce printemps. Comme les ténors libéraux l'ont répété, on doit s'attendre à un gel, ce qui équivaut à une diminution réelle compte tenu de l'inflation. Ce sont alors les provinces qui devront faire plus avec moins.

Pour ce qui est du Québec, il appert que l'entente de principe Bourassa-Campbell sur le guichet unique en matière de main-d'oeuvre devra attendre une solution pancanadienne: Ottawa affirme toujours son refus d'agir à la pièce.

■ **La taxation**. On voit mal comment le ministre des Finances Paul Martin pourrait ne pas aller en chercher un peu plus dans les poches des contribuables lors de son budget de février: en ce début d'exercice, l'objectif de réduire le déficit à 3% du PIB en trois ans ne peut se satisfaire de seules réductions dans les dépenses de l'État.

Mais en décembre, les premiers ministres ont dit vouloir s'attaquer à une réforme en profondeur d'un système de taxation devenu désuet. Ambitieux, le projet consisterait en une harmonisation de la fiscalité des différents paliers de gouvernement. Derrière lui se cachent les trois grands objectifs d'Ottawa: réduire les chevauchements, abolir éventuellement la TPS et juguler l'économie au noir.

■ **Les barrières au commerce interprovincial**. Il y a quelques mois, les provinces ont convenu de régler le problème d'ici juin. C'était avant le conflit Québec-Ontario, qui a fait l'objet d'un armistice peu avant Noël. Si l'on en juge par les interventions de M. Chrétien et de son ministre de l'Industrie John Manley, Ottawa n'a cependant pas l'intention de «jouer les grands frères» et d'intervenir dans le dossier. A moins, évidemment, que les discussions ne débouchent sur une impasse.

■ **D'autres dossiers** retiendront l'attention, parmi lesquels la Défense, qualifiée par plusieurs de lieu de restrictions «facile», qui doit s'interroger sur son propre avenir et, de concert avec les Affaires étrangères, sur celui des missions de Casques bleus; et les Pêches, qui verront se terminer à la mi-mai le programme de compensation aux pêcheurs et travailleurs d'usine de l'Atlantique privés d'emploi par les pénuries de stocks de poissons de fond.

■ Enfin, et toujours, il y a la **Constitution**. Le mot lui-même ne sera sans doute jamais prononcé, à la fois parce que Jean Chrétien y est allergique et parce que les souverainistes veulent éviter le piège de parler de réforme constitutionnelle. Mais avec une élection provinciale au Québec, dans laquelle le Bloc québécois plongera allégrement, le sujet ne pourra être éludé. Ottawa sera-t-il tenté de faire des compromis pour sauver la peau de Daniel Johnson? Ou jouera-t-on la ligne dure, quitte à contre-attaquer lors du référendum attendu pour 1995?

Non, vraiment, on ne s'ennuyera pas à Ottawa cette année.

L'ÉCONOMIE

Le port de Montréal a encore perdu du volume

PAGE B 2



LE MONDE

Mexique: les rebelles se replient

PAGE A 5

SPORTS

Le Canada, champion mondial du hockey junior

PAGE B 5



PHOTO JACQUES GRENIER

Rue Sherbrooke, à Montréal, comme partout ailleurs dans les villes de l'est américain, il ne faisait pas bon se trouver dehors hier au plus fort de la tempête.

L'est de l'Amérique paralysé

La tempête fait cinq morts au Québec

LE DEVOIR

La première bordée de neige de 1994 a pris l'allure d'une véritable tempête qui a paralysé les routes du Québec pendant une bonne partie de la journée, causant la mort de cinq personnes dans trois accidents majeurs. Cette tempête s'est également abattue sur toute la côte Est du Canada et des États-Unis, et en fin d'après-midi elle avait déjà laissé 30 à 40 centimètres de neige de la Caroline du Sud au Maine. Les prévisions faisaient

même état d'une chute possible de 60 centimètres sur New York d'ici la fin de la soirée (voir autre texte en page A 2).

Au Québec, un carambolage impliquant une trentaine de véhicules, survenu vers 13h20 sur l'autoroute Jean-Lesage (20) à la hauteur de Sainte-Hélène-de-Bagot, non loin de Saint-Hyacinthe, a fait deux morts et plusieurs blessés. Un autobus de voyageurs, plusieurs camions-remorques et plus d'une vingtaine de voitures se sont emboutis. De cet amoncellement de ferraille, deux per-

sonnes sont décédées, et au moins cinq autres ont été transportées à l'hôpital pour des blessures graves.

Une vingtaine de minutes plus tard, une collision impliquant deux camions et une automobile a fait un mort et six blessés, dont deux graves, à la hauteur de Saint-Nazaire-d'Acton, dans la même région.

Plusieurs ambulances et des autobus ont été dépêchés sur les lieux des deux tragédies pour porter secours aux

VOIR PAGE A 8: TEMPÊTE

Le complexe de Bratislava

Après un an d'indépendance, les Slovaques sentent encore le besoin de se justifier

Il y a un an, le 1er janvier 1992, la Tchécoslovaquie a cessé d'exister comme État fédéral uni. Désormais, on retrouve sur la carte la «Tchéquie» (ou République tchèque, ou Bohême-Moravie) et la Slovaquie. Alors que les nouvelles en provenance de la Tchéquie (10 millions d'habitants, capitale Prague) sont plutôt bonnes, avec un taux de chômage resté très bas et la réussite du transfert des titres de propriété des anciennes entreprises d'État, le petit frère slovaque (5 millions d'habitants, capitale Bratislava) a connu une accession à l'indépendance qui, pour être restée pacifique, n'en est pas moins économiquement et politiquement difficile.

YVES-MICHEL RIOLS
LE MONDE

Bratislava — Alors qu'à Prague les conséquences de l'éclatement de la Tchécoslovaquie sont largement passées sous silence, à Bratislava, le premier anniversaire de l'indépendance de la Slovaquie est sur toutes les lèvres. Et le sentiment prévalant est un mélange de fierté et d'étonnement.

«Avant même d'avoir commencé, on nous avait déjà condamnés à l'échec, insiste Sergej Kozlik, vice-premier ministre. Mais quand je compare notre bilan à tous les scénarios catastrophistes prévus, je suis plutôt satisfait.» L'argument revient comme un leitmotiv, tant dans l'opposition que du côté des partisans du chef du gouvernement, Vladimir Meciar.

Si un an après, la petite Slovaquie de cinq millions d'habitants, coincée entre l'Ukraine et l'Autriche, est toujours sur la défensive, c'est parce qu'elle souffre d'un double complexe: celui d'être mal aimée par l'extérieur et celui, historique, d'une souveraineté longtemps demeurée taboue, car automatiquement associée au seul exemple précédent, l'État cléricalo-fasciste de Mgr Tiso, créé avec la bénédiction des nazis entre 1939 et 1945.

Comme pour conjurer le poids de ce «péché originel», les Slovaques sentent,

encore et toujours, le besoin irrésistible de justifier leur droit à l'indépendance et d'insister sur leur rupture avec un héritage pesant. Comment interpréter autrement le choix de la nouvelle fête nationale: le 29 août, date du début de

VOIR PAGE A 8: SLOVAQUIE



Vue de Bratislava, capitale de la Slovaquie



Un menu chargé attend Chrétien dans sa tournée européenne

OTTAWA (PC, Reuter) - La vente du jet régional de Bombardier en Europe, la surpêche au large de Terre-Neuve, la paix en Bosnie et l'adhésion à l'OTAN des pays de l'ex-URSS seront quelques-uns des sujets qu'abordera le premier ministre Jean Chrétien avec les chefs des états britannique, français et allemand dans le cadre d'une tournée européenne de sept jours.

M. Chrétien doit quitter Ottawa ce soir pour rencontrer demain à Londres son homologue britannique John Major. Les deux hommes doivent discuter d'échanges commerciaux et de l'interminable guerre en Bosnie. Les Britanniques veulent en retirer leurs troupes au printemps et le Canada, qui y a englouti un milliard de dollars, pourrait être tenté d'en faire autant.

Le premier ministre a d'ailleurs indiqué hier que la présence du Canada en Bosnie sera réévaluée au cours de la prochaine session parlementaire.

VOIR PAGE A 8: TOURNÉE

La Lituanie frappe à la porte de l'OTAN

Vilnius (Reuter) — La Lituanie est devenue hier la première des anciennes républiques soviétiques à faire acte de candidature à l'OTAN.

Dans une allocution télévisée, le président Algirdas Brazauskas a annoncé qu'il avait officiellement présenté la candidature de son pays au secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner.

Le chef de l'État a souligné qu'il considérait l'adhésion de la Lituanie à l'Alliance atlantique comme un processus à long terme, qui, a-t-il espéré, découlerait «progressivement» du projet «Partenariat pour la paix», programme de coopération militaire entre l'OTAN et ses anciens adversaires du Pacte de Varsovie.

«Nous espérons également que le sommet de l'OTAN les 10 et 11 janvier ouvrira la porte de l'OTAN aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, et que l'on trouvera le moyen de transformer ce partenariat en adhésion», a-t-il ajouté.

VOIR PAGE A 8: LITUANIE

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A6	
Agenda culturel...B6	Idées.....A7	
Annonces classées...B5	Le Monde.....A5	Météo
Avis publics.....B4	Montréal.....A3	
Culture.....B8	Mots croisés...B4	Dégagement
Découvertes.....B1	Politique.....A4	Max. -16
Économie.....B2	Les Sports.....B5	Détails en B4

• LES ACTUALITÉS •

La Louisiane, un État américain pas comme les autres

Rien n'est joué pour le français et son avenir repose sur l'éducation



PHOTO AP

À l'instar de millions d'Américains, cette Bostonaise se frayait hier un chemin dans la neige qui a recouvert toute la côte Est des États-Unis.

La colère blanche a également grondé aux États-Unis

La tempête de neige a été particulièrement dure au Massachusetts, en Pennsylvanie, dans l'Ohio et l'État de New York

D'APRÈS AP ET AFP

Plus de 30 cm de neige sont tombés hier sur la côte Est des États-Unis, depuis la Caroline du Sud jusqu'au Maine, provoquant des perturbations dans les transports et la fermeture des écoles. Cette tempête est la deuxième à avoir frappé cette région en une semaine.

Les écoles étaient fermées hier dans une partie du Massachusetts, en Pennsylvanie, en Caroline du Nord, dans l'Ohio, la Virginie, la Virginie occidentale, le Kentucky, le Maryland, l'État de New York, le New Jersey, le Maine, le Connecticut et Rhode Island.

Le gouverneur de Virginie occidentale a fait appel à la Garde nationale pour aider à déblayer la neige. L'état d'urgence a été déclaré dans le Ohio County, quand un chasse-neige est tombé en panne au milieu d'un important noeud autoroutier. Une portion de 65 km d'autoroute a été fermée.

Dans l'Ohio, environ 62 000 personnes ont été privées d'électricité, ainsi que 57 000 foyers environ en Virginie occidentale.

Dans la région de New York, l'une des deux pistes d'envol de l'aéroport de La Guardia et l'une des trois pistes de l'aéroport de Newark étaient fermées. À Pittsburgh, le trafic aérien était interrompu. Des vols ont été annulés ou retardés à Philadelphie et à Boston. De petits aéroports étaient fermés dans toute la région.

L'Ohio figure parmi les États les plus touchés. L'état d'urgence a été déclaré dans quatre comtés et la Garde nationale a également été appelée en renfort.

Les trains de banlieue reliant New York à Newark tout comme les liaisons entre Boston et Washington, ont connu des retards importants, en raison de ruptures de lignes électriques.

En Virginie Occidentale, plusieurs abris d'urgence ont été ouverts pour les quelque 150 000 personnes privées d'électricité, a indiqué une porte-parole de l'Etat.

Le poids de la neige a également provoqué des coupures d'électricité et de téléphone pour quelque 8000 usagers du New Jersey, 20 000 dans l'est du Kentucky, 30 000 dans le comté Washington de l'Ohio.

Lafayette — C'est à l'école que Martin Arceneaux a appris le français.

Sa famille est d'origine acadienne, québécoise et française, mais ses parents ne parlent pas français.

Il raconte qu'il a commencé le français à l'école primaire, qu'il a continué au secondaire, et qu'il a obtenu l'aide du CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane) pour effectuer des stages en France.

À 24 ans, il se débrouille fort bien en français, et espère aller étudier cette langue à l'université.

«Pour moi, c'est important, déclare-t-il dans un café étudiant au centre-ville de Lafayette. Je me suis rendu compte que ça fait partie de moi, qu'avec le français, je vois les choses d'une autre façon.»

À une vingtaine de kilomètres de Lafayette, au sein d'une petite entreprise familiale spécialisée dans les excursions touristiques dans le marais de l'Atchafalaya, la petite Ashley Hayes répond sans la moindre hésitation, dans un français pratiquement parfait, aux questions de La Presse Canadienne.

À six ans, elle déclare avec un bel aplomb qu'il n'est pas difficile de parler le français. Ses cousins et cousines, d'origine cadienne comme elle, parlent surtout l'anglais, mais elle apprend le français dans une classe d'immersion.

L'avenir du français en Louisiane repose en grande partie sur l'éducation. Martin Arceneaux est probablement une exception, mais on fonde beaucoup d'espoirs sur l'immersion et les Ashley Hayes.

Jusqu'à tout récemment, le



PHOTO PRESSE CANADIENNE

La petite Ashley Hayes, ici avec son père, parle un français pratiquement parfait.

CODOFIL travaillait surtout à implanter dans toutes les écoles primaires un programme de français langue seconde de 30 minutes par jour.

Maintenant, le conseil cherche surtout à développer l'immersion, déclare l'énergique directrice du CODOFIL, Mme Earlene Broussard, rencontrée dans l'ancienne

mairie de Lafayette, un très beau bâtiment de briques et de bois qui abrite maintenant les bureaux du

conseil. M. Richard Gujdry, un employé du ministère de l'Éducation de la Louisiane qui travaille auprès de Mme Broussard, va encore plus loin. Il affirme que le CODOFIL a fait une erreur dans le passé en mettant tous ses efforts dans le programme de français langue seconde.

«Ce n'est pas 30 minutes qui va sauver la langue, lance ce solide bédouin à la barbe et aux cheveux bouclés. Nous aurions dû commencer

avec l'immersion.»

Il ajoute qu'il n'est pas question d'imposer des programmes d'immersion, comme a été imposé le français langue seconde.

«Nous l'encourageons, mais nous ne le poussons pas, déclare-t-il. Ça marche mieux si ça vient du peuple. Ça prend de bons directeurs d'écoles, et des parents convaincus.»

Le programme d'immersion s'est surtout implanté à Lake Charles, dans le sud-ouest de la Louisiane.

Il y a également une dizaine de classes à Lafayette, et une demi-douzaine à la Nouvelle-Orléans.

Le programme d'immersion a un autre avantage, déclare pour sa part M. Jean-Robert Frigault, un conseiller acadien responsable de la coopération entre les provinces maritimes et la Louisiane, qui travaille également dans les locaux du CODOFIL: les parents s'enthousiasment, et créent des cercles de parents qui font des pressions sur les gouvernements.

Ironiquement, ce sont souvent les parents qui ne parlent plus le français qui sont les plus enthousiastes.

M. Gujdry affirme qu'il a même été nécessaire de calmer certains parents, un peu trop zélés, qui risquaient de nuire au programme en revendiquant trop.

Il raconte que les réunions de parents sont parfois extrêmement émouvantes: comme lors d'une séance de thérapie de groupe, les parents baissent leurs gardes et déplorant la disparition du français dans leur vie. «On nous a volé notre culture, et on ne nous a rien donné en retour», commente M. Gujdry.

Expériences nucléaires sur des êtres humains

La Maison-Blanche se saisit du dossier

Washington (AFP) — Le dossier des expériences nucléaires sur des êtres humains pratiquées aux États-Unis au plus fort de la «guerre froide» a été directement pris en main par la Maison-Blanche, qui cherche maintenant à établir les responsabilités, la nature et l'étendue des tests et le niveau des indemnités à accorder.

Ces révélations enrichies chaque jour de nouveaux détails ont pris en quelques semaines une ampleur considérable: la ligne d'appels d'urgence ouverte à Washington par le département de l'Énergie juste avant Noël reçoit jusqu'à 10 000 appels par jour et les 12 opérateurs embauchés à cet effet sont débordés.

«Nos lignes sont saturées», indiquait lundi Mary Ann Freeman, porte-parole du département, peu après la tenue d'une première réunion intergouvernementale sur ce sujet, à la Maison-Blanche durant près d'une heure.

Pour la première fois, des représentants de tous les organismes publics concernés — et dont certains sont suspectés d'avoir participé à ces expériences nucléaires dans les années 1940 à 1960 — ont créé un groupe de travail.

«Nous sommes décidés à aller au fond de l'affaire», indiquait peu après cette réunion Mark Gearan, directeur de la communication de la Maison-Blanche. «Si des gens ont été trompés, nous allons réparer cela», a renchéri mardi matin le conseiller du président George Stephanopoulos, interrogé sur la chaîne NBC.

Selon la secrétaire à l'Énergie Hazel O'Leary, qui avait rendu publics le mois dernier des documents jusqu'alors classés secrets, il y aurait eu environ 600 expériences médicales sur 800 personnes. «Je m'attends à ce que l'on découvre d'autres tests. On en apprend chaque jour un peu plus», estime-t-elle.

Les principaux cas connus concernent notamment une centaine de femmes enceintes ayant consommé des pilules radioactives, une vingtaine d'adolescents handicapés mentaux à qui furent servis des repas radioactifs, près de 200 bébés ayant reçu des doses d'iode-131, et des prisonniers volontaires pour des tests de rayons X sur les testicules.

La coordination de ces enquêtes revient au groupe de travail de la Maison-Blanche, mais «la tâche est gigantesque» et prendra des mois, a reconnu Tara O'Toole, assistante du secrétaire à l'Énergie chargée de la sécurité et de l'environnement.

Il faut notamment éplucher des dizaines de milliers de pages de documents conservés dans les archives des ministères, hôpitaux, laboratoires et contractants ayant travaillé pour le gouvernement.

Reste ensuite à dédommager. Les participants de la réunion de la Maison-Blanche se sont déclarés «prêts à intervenir pour les victimes», a assuré le représentant du Massachusetts Edward Markey, qui avait dirigé en vain dès 1986 des auditions au Congrès sur ces tests.

«Mais faut-il payer tous ceux qui ont participé à ces expériences ou seulement ceux qui en ont souffert? Quel est le montant approprié pour dédommager ceux qui ont délibérément été exposés à de forts taux de radiations», s'est pour sa part interrogé Fred Allingham président de l'Association nationale des Survivants des Radiations.

A en croire l'émotion suscitée par la mise à jour de ces expériences, de très nombreuses actions en justice devraient être intentées.

Le gouvernement américain, qui a déjà dans le passé eu à verser des dédommagements dans d'autres affaires de radiations, a versé des sommes variant entre 50 000 et 100 000\$ par victime.

Naufrage du Marika 7

Les survivants restent introuvables

Halifax (PC) — Dans une mer hâgitee, un navire de la Garde côtière canadienne a récupéré deux radeaux de sauvetage vides, hier, étouffant pratiquement tout espoir de retrouver des survivants au naufrage du Marika 7, un minéralier qui transportait 36 personnes.

«Les deux radeaux que nous avons trouvés étaient vides, a indiqué le capitaine du Sir Wilfred Grenfell, Guy Bergeron. L'un d'eux a été trouvé à l'endroit, avec son dessus déchiré, et aucun signe de vie à bord. L'autre était renversé, la toile qui le recouvrait était intacte, mais il n'y avait aucun signe de vie et nous ne croyons pas qu'il y ait eu quelqu'un dans ces radeaux lorsqu'ils sont tombés à la mer.»

Une vérification de leurs numéros de série a permis de confirmer que les radeaux, de 16 places chacun, provenaient effectivement du navire grec battant pavillon libérien, qui a sombré au cours d'une tempête, samedi, à environ 1500 kilomètres à l'est de Terre-Neuve.

Un autre radeau de sauvetage de 25 places, dont on sait qu'il se trouvait à bord du navire avant le naufrage, n'avait pas été retrouvé hier alors que la nuit tombait sur l'Atlantique Nord.

Il n'y a eu aucune trace des six officiers grecs et des 30 marins philippins depuis que deux fusées éclairantes ont été aperçues samedi. Les chercheurs ne croyaient pas pouvoir retrouver des survivants après quatre jours passés dans une mer souvent déchainée.

«La découverte de deux radeaux vides est une sorte d'indice», a affirmé le major Harold Barker, officier navigateur et commandant d'un avion Aurora de la base des Forces canadiennes de Greenwood, en Nouvelle-Ecosse.

«Dans un cas comme celui-ci, je crains que l'équipage du navire, malheureusement, n'ait pas eu grand chance de s'en tirer», ajoutait-il depuis son point de ravitaillement dans les Açores, près des côtes portugaises.

Le Marika 7 ne transportait que six habits de survie, soit le minimum prévu par la loi internationale.

Malgré les faibles probabilités de retrouver les marins disparus, le Grenfell et plusieurs avions faisaient hier une dernière tentative avant la réduction probable de l'ampleur de l'opération de recherche, aujourd'hui.

Avec une visibilité de trois kilomètres, des vents violents et des vagues pouvant atteindre trois étages, c'est une tâche difficile.

«C'est assez dur pour les bateaux commerciaux, de dire le capitaine Bergeron, originaire de Baie-Saint-Paul. Lorsqu'ils frappent les vagues de travers, ils peuvent pencher de façon assez prononcée.»

Entre-temps, le Malik 2, un pétrolier qui a passé quatre jours en mer, privé de moteurs, est arrivé à Saint-Jean, Terre-Neuve, hier, après avoir été remorqué par un bateau de la Garde côtière canadienne.

L'équipage du Malik 2 est formé de 13 Terre-Neuviens.

La taxe sur les douanes aériennes est entrée en vigueur

PRESSE CANADIENNE

Une nouvelle taxe est entrée en vigueur avec le Nouvel An: la taxe sur les douanes aériennes et maritimes pour l'acheminement des passagers, applicable à tous les Canadiens qui veulent entrer aux États-Unis par la voie des airs ou par mer.

En soi, cette taxe n'est pas nouvelle, explique M. Dave Kahne, du Service américain des douanes à Washington. Le Congrès américain l'avait adoptée en 1986 à l'endroit de tous les passagers provenant de pays étrangers. Mais jusqu'à maintenant, le Canada, le

Mexique et les «îles adjacentes» en avaient été exemptés. L'arrivée de l'ALENA a fait disparaître cette exception. La taxe, de 6,50\$ US par personne, cause de vives réactions dans le monde des agents de voyage.

«Nous devons charger tellement de taxes que celles-ci représentent maintenant le tiers du prix d'un billet», disait hier Mme Isabella Caporicci, propriétaire d'une agence de voyage de Montréal. «J'ai émis hier un billet d'avion pour Boston et il y avait pour 70\$ de taxes sur un billet qui en coûtait au total 230\$. C'est ridicule.»

Oui à la grève à Hydro-Ontario

Toronto (PC) — Les travailleurs syndiqués d'Hydro-Ontario ont voté à 91,1 % en faveur de la grève, alors qu'ils se préparent à entamer leurs négociations avec le service public aux prises avec des difficultés financières. Le syndicat a publié hier les résultats du scrutin auquel ont participé ses 15 000 adhérents, donnant ainsi le ton qu'aura vendredi l'échange de demandes avec la société de la Couronne.

L'AUBERGE DU NOUVEAU CHEMIN

- PILULES
- ALCOOL

Nous pouvons vous aider, 3 semaines dans une bonne ambiance pour redécouvrir et apprendre à vivre sans ces dépendances destructives.

1-819-322-5066

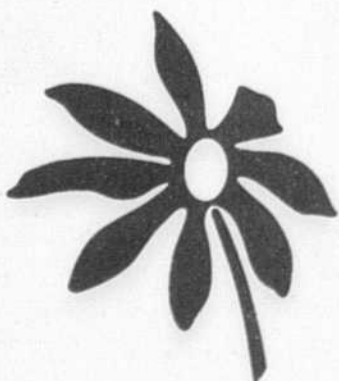
Pour femmes seulement

L'Auberge du nouveau chemin
C.P. 1389, Val-David, Qc J0T 2N0

Maison de réhabilitation pour femmes
dépendantes de l'alcool et des médicaments

Solange Harvey, fondatrice

ensemble...



Le téléthon de la paralysie cérébrale

POUR MIEUX VIVRE NOS DIFFÉRENCES

LES 22 ET 23 JANVIER 1994 DE 21 HEURES À 21 HEURES



ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H3Y 3K2
Fax: (514) 945-7074 Tél: (514) 945-7074
La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR

MONTRÉAL

Dossier de Richard Barnabé

Yeomans «au bout de la corde» s'en prend à Ryan

Le président de la Commission de la sécurité publique de la CUM reproche au ministre son manque de transparence

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le président de la Commission de la sécurité publique de la CUM, Peter Yeomans, reproche au ministre Claude Ryan son manque de transparence dans le traitement du dossier de Richard Barnabé.

M. Barnabé, c'est ce chauffeur de taxi qui repose toujours dans un coma profond à l'hôpital à la suite de son arrestation par des policiers de la CUM, le 14 décembre dernier à Laval.

M. Yeomans accepte mal d'être laissé lui-même dans le noir concernant l'évolution du dossier: «Je suis au bout de la corde, j'attends, je suis obligé d'attendre. Il me semble que c'est une chose qu'il faudra corriger, ou améliorer.»

Il s'interroge par ailleurs sur le long laps de temps qui s'est écoulé entre le début de l'enquête menée par la Sûreté du Québec et les conclusions des substituts du Procureur

général, conclusions qui se font toujours attendre.

M. Yeomans croit enfin qu'une affaire aussi sérieuse mérite qu'un porte-parole puisse faire le point officiellement, non pas sur le contenu du rapport de la SQ, mais sur l'évolution factuelle du traitement accordé à l'ensemble du dossier.

Dans une entrevue au DEVOIR, Peter Yeomans dit «qu'il faut se demander ce qui accroche. Il doit au moins y avoir un porte-parole... un homme est dans le coma à l'hôpital... les informations dans ce dossier ont été mal gérées. Ça ne prend pas une éternité pour faire une enquête, d'après moi.»

Et selon M. Yeomans, celui qui avait la responsabilité de cette gestion, «c'est la personne en charge, c'est le ministre, qui aurait au moins dû rendre compte officiellement de l'évolution du dossier.»

Autrement, poursuit-il, «les informations sortent en boitant, ce qui place les élus et le service de police en mauvaise posture. Les

gens se demandent qui fait quoi?»

Peter Yeomans partage cependant la «prudence» du ministre Claude Ryan et croit que la direction du service de police n'était pas en mesure d'imposer des sanctions aux policiers impliqués avant d'avoir pris connaissance du rapport de la Sûreté du Québec.

«C'est très sérieux»

«Nous ne pouvons rien faire avant de connaître les faits, même le directeur de la police dépend des enquêteurs. C'est suite à ce qu'ils (les policiers de la SQ) vont trouver et des accusations qui seront déposées... que le directeur sera en position de prendre les mesures et de faire les recommandations qui s'imposent.»

«Si nous nous fions à ce qui a été écrit et à ce qui a été dit, ce n'est pas seulement regrettable, mais c'est très sérieux. Alors, il faut attendre pour voir... mais, oui ça me paraît long.»

«Le public et les élus cherchent une certai-

ne transparence et cet aspect est très important, sinon, poursuit M. Yeomans, ça mine la confiance du public et ça a un effet négatif sur l'image de la force policière, dans son ensemble, malgré qu'il n'y ait que quelques policiers qui soient impliqués.»

M. Yeomans s'interroge par ailleurs sur la présence d'un officier, d'un lieutenant, sur place au moment de l'arrestation de Richard Barnabé: «Généralement, dit-il, à cette heure-là les lieutenants sont confinés à leurs postes. Ça sera intéressant, poursuit-il, de savoir ce qu'il faisait là? Y avait-il un sergent... et en plus les autres que faisaient-ils? Ça a mobilisé beaucoup de monde... ce que j'ai lu dans les journaux... 17 personnes ont participé à l'opération, c'est énorme à cette heure de la nuit.»

«Ils (les policiers) ont peut-être cru que le type était une personne recherchée ou quelque chose comme ça... nous ne savons pas, j'ai hâte et la Commission de la sécurité publique a hâte aussi de bien comprendre ce

qui s'est passé.»

Peter Yeomans refuse de reprocher au chef, Alain Saint-Germain, d'avoir évoqué publiquement qu'il pourrait y avoir des accusations portées au criminel contre des policiers. Il admet toutefois que la sortie du directeur de la police «était peut-être un peu vite.»

Le président de la Commission de la sécurité publique de la CUM affirme, par ailleurs, que le Procureur général a demandé à la Sûreté du Québec de compléter et de préciser certains aspects de son rapport d'enquête. Selon M. Yeomans, cette demande remonte «à trois ou quatre jours». Il dit avoir obtenu cette information «indirectement du ministère de la Sécurité publique.»

Mais hier, le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Justice ne répondaient pas ou n'étaient pas en mesure de confirmer ou d'infirmer l'information. Un porte-parole de la Sûreté du Québec a cependant nié la nouvelle.

Quatre mois après les premières annonces de réduction

Négociations intensives à CJMS

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La direction de CJMS et les employés de la station radiophonique montréalaise amorcent ce matin des négociations intensives concernant des compressions devant être appliquées d'ici le 14 janvier prochain.

Quatre mois après les premières annonces de réductions financières, ces pourparlers prennent l'allure d'une guerre d'usure.

Les premières secousses remontent à septembre dernier alors que la direction avait décidé d'éliminer la couverture politique des collines parlementaires et de faire de la place à l'agence de presse Nouvelles télé-radio (NTR). Rapidement, les journalistes avaient riposté en transgressant les directives de l'employeur. NTR demeura inutilisée.

À la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, on s'inquiète de cette tentative d'uniformiser l'information. D'autant plus que la station concurrente, CKAC, a passé la salle de nouvelles au bistouri, ouvrant ainsi la voie.

Des employés de CJMS ont même rencontré, le 20 décembre dernier, le président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), Keith Spicer, question de plaider leur cause et surtout, de

le sensibiliser au glissement de l'information radiophonique.

Dix postes de journaliste sont en jeu, dont ceux des deux courriéristes parlementaires qui ont plus de 10 ans d'ancienneté chacun. Le 14 décembre dernier, Raynald Brière, vice-président information et programmation et directeur général de CJMS, signifiait par mémo aux syndiqués que les mises à pied seraient effectives dans les 30 jours.

Mais voilà, la convention collective des employés prévoit une démonstration claire du péril financier de l'entreprise pour justifier des suppressions de postes.

Là-dessus, le syndicat affirmait au début de l'automne, appuyé par le professeur de comptabilité de l'UQAM, Léo-Paul Lauzon, que le bénéfice net de Radiomutuel, propriétaire de CJMS, a grimpé de 65% au cours de 1992. La situation financière demeure pourtant la principale raison invoquée par la direction pour expliquer ses intentions.

Quant à l'utilisation de NTR, une filiale de la Presse canadienne, la direction de CJMS ne peut, en vertu de l'actuel contrat de travail, faire des mises à pied pour avoir recours à des sous-traitants.

Le mois dernier, les deux parties ont convenu de ne faire aucun commentaire public.

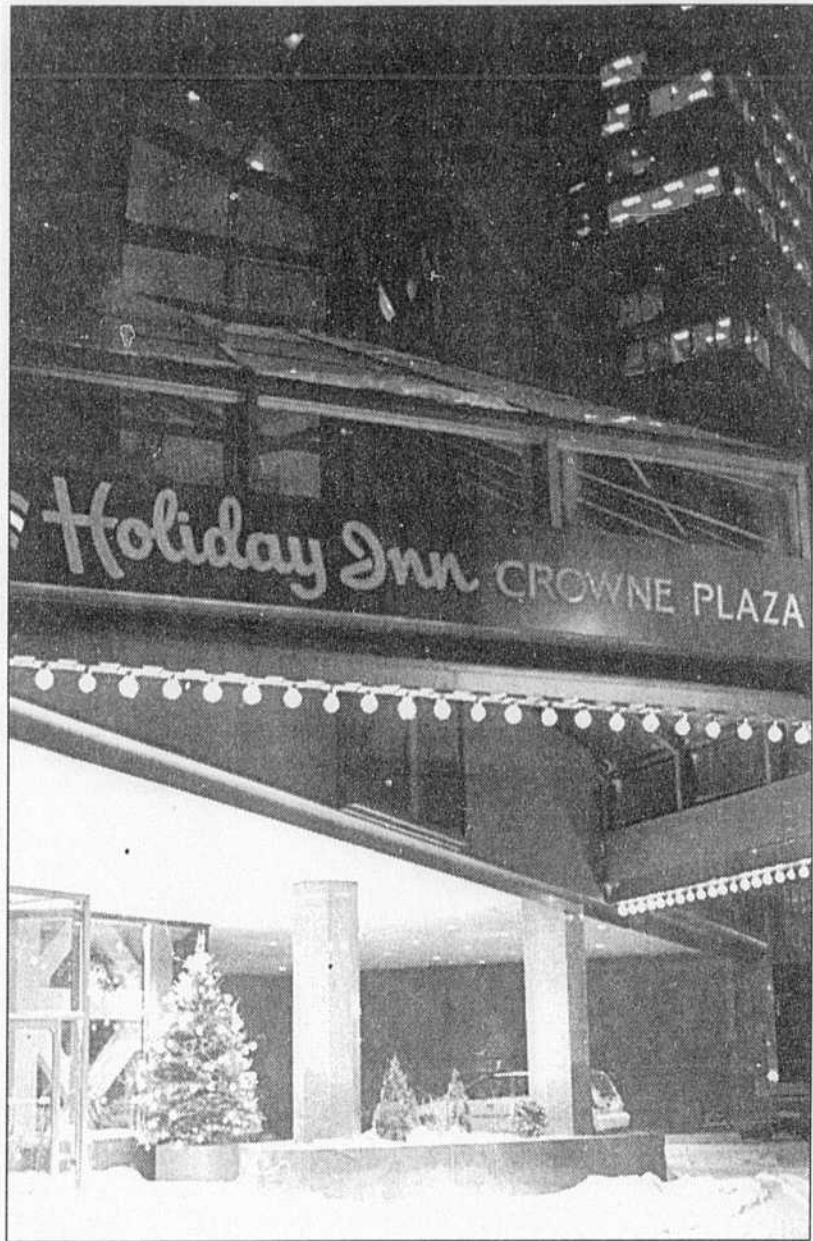


PHOTO JACQUES GRENIER

Le Holiday Inn Crowne Plaza hier: une trentaine d'employés seulement, triés sur le volet, ont été rappelés au travail.

Les employés du Holiday Inn réclament une enquête sur la «fausse faillite»

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Les employés du Holiday Inn Crowne Plaza du centre-ville sont révoltés par la manipulation plus ou moins légale que le propriétaire Michael Rosenberg vient de réaliser à leurs dépens, la veille de Noël, en se servant effrontément de la Loi sur les faillites.

M. Rosenberg est propriétaire de la compagnie immobilière qui détient les titres de l'hôtel ainsi que de la compagnie de gestion qui en assumait la gérance jusqu'au début du mois de décembre.

Or, cette compagnie de gestion a déclaré faillite et le syndicat a convoqué une séance de vente des actifs (lits, mobiliers, ustensiles) le 24 décembre (un moment où peu de créanciers étaient susceptibles de faire une offre) et c'est une compagnie à numéro liée à M. Rosenberg qui a acheté ces actifs à rabais, à savoir pour la somme de 106 000\$.

Cette histoire abracadabrante est racontée par la présidente de la Fédération du commerce de la CSN, Mme Lise Poulin. Quelque 150 employés se retrouvent sans emploi à la suite de cette procédure douteuse autour d'une faillite, bien que les cadres et le personnel de gérance soient maintenus en place.

Toutefois, une trentaine d'employés seulement, triés sur le volet, ont été rappelés au travail. Les victimes de la «fausse faillite» perdent ainsi tout avantage social, tout salaire de vacances de même que leur ancienneté.

L'avocat de la CSN, Me François Lamoureux, est outré. Il demande

une enquête pour savoir si l'entreprise était vraiment insolvable au moment de la faillite. Et si c'est le cas, pourquoi M. Rosenberg garderait-il quelque intérêt que ce soit dans cet hôtel?

Mme Poulin renchérit en précisant que la fédération comprend que certaines compagnies fassent faillite.

Mais, dans ce cas-ci, il semble s'agir d'un mode de gestion curieux de la faillite par un propriétaire d'hôtel. En effet, M. Rosenberg est en outre propriétaire des Holiday Inn de Sainte-Foy et de Côte de Liesse, ainsi que du Ramada Inn de Dorval et de l'Hôtel de Séville à Côte de Liesse. Or, ce dernier hôtel a déclaré faillite à Pâques 1993 pour ouvrir ses portes le lendemain, rappelant des employés à la pièce.

Dans le nouveau cas du centre-ville, il n'y a même pas eu fermeture de l'hôtel pendant une heure, de sorte que les clients n'y ont rien vu. Dans un troisième cas, au Ramada Inn de Dorval, l'hôtel reste fermé présentement.

La compagnie Atlic inc. a acheté l'hôtel du centre-ville de la compagnie américaine Holiday Inn voici quelques années. Elle l'a ensuite vendu, semble-t-il, à Rosedev, le holding de M. Rosenberg.

Puis, la compagnie Prime Hospitality a pris charge de la gestion de l'hôtel du centre-ville.

C'est cette compagnie qui vient de faire faillite mais ses actifs ont été rachetés pour une bouchée de pain par Prime Canada ltée, une compagnie dont la propriété est détenue par une société anonyme identifiée seulement avec des chiffres.

Nouveau directeur du SPCUM

Duchesneau a été hospitalisé

LE DEVOIR

Le nouveau directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Jacques Duchesneau, a été forcé de passer quelques jours à l'hôpital pendant la période des Fêtes.

M. Duchesneau, qui aura 45 ans le 7 février prochain, a été admis d'urgence au Centre hospitalier Fleury à Montréal la veille de Noël. Il a par la suite dû subir une intervention chirurgicale à la vésicule biliaire.

Il a obtenu son congé de l'hôpital le 28 décembre. Il est présentement en convalescence chez lui où il refait ses forces.

Jacques Duchesneau deviendra officiellement le nouveau chef du SPCUM le 7 janvier, c'est-à-dire vendredi. Il va succéder à Alain Saint-Germain.

Les cérémonies de passation des pouvoirs doivent se tenir en après-midi au Complexe Desjardins.



Jacques Duchesneau

PHOTO ARCHIVES

C'est beau la vie

DONNEZ!

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Division du Québec

LA SANTÉ



Trop précieuse pour la jouer!

LA POPULATION trop précieuse pour l'ignorer!
EN SANTÉ un débat public s'impose!

Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ)

Le chômage frappe aussi les finissants des HEC

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les finissants de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) ne sont plus épargnés par le chômage, même si leur situation demeure privilégiée par rapport à d'autres diplômés.

C'est ce qui ressort d'une étude publiée tout juste avant Noël, réalisée par les HEC l'année dernière auprès des finissants de 1989 et ceux de 1992.

Trois ans après la fin de leurs études, 87% des finissants de 1989 occupent maintenant un emploi à temps plein, et 1% un emploi à temps partiel. 5% d'entre eux ont continué leurs études, 6% sont en «recherche d'emploi» et 1% sont déclarés inactifs.

L'auteur de l'étude, Diane Vanasse de la Direction des programmes des HEC, remarque toutefois que six mois après la fin de leurs études en 1989, le taux de chômage de ces finissants n'était que de 4%.

Un certain nombre d'entre eux ont donc perdu leur emploi, et environ 10% affirment avoir connu une période de chômage depuis trois ans.

Par contre, leur rémunération moyenne atteint aujourd'hui 35 200\$, et leur salaire croît vite. Une autre étude a été réalisée auprès des finissants de 1992, pour évaluer leur situation six mois après leur sortie des études. Dans leur cas, l'intégration au travail est qualifiée de «difficile»: 69% occupent un emploi à temps plein après six mois, 3% à temps partiel, 16% continuent leurs études et 12% se disent en recherche d'emploi. Ce sont surtout les finissants qui avaient choisi la concentration comptabilité qui s'en tirent le mieux.

Traditionnellement, le chômage était «quasi inexistant» chez les diplômés des HEC, remarque l'auteur, qui ajoute que les finissants de 1992 connaissent aussi une «détérioration des emplois». Plusieurs diplômés ont

accepté des postes de niveau inférieur à ceux obtenus par les diplômés des années antérieures, explique-t-elle, et plus du tiers des diplômés ne croient pas que leur emploi actuel s'inscrit dans un plan de carrière qui les fera progresser.

On observe aussi une hausse du nombre de postes temporaires.

Phénomène intéressant, les diplômés de 1992, qui sont âgés de 23 ans en moyenne, sont en majorité des femmes, à 59%. «Au début des années 80, le tiers des étudiants aux HEC étaient des femmes, explique Diane Vanasse. En 1986, elles étaient 45%, et elles sont maintenant en majorité.»

Autre donnée intéressante, les diplômés de 1992 travaillent principalement dans le secteur privé, à 86%, mais «pour la première fois on trouve une proportion notable d'emplois dans le secteur parapublic, les coopératives et le secteur gouvernemental».

Les employeurs sont d'ailleurs en majorité des entreprises québécoises, sauf dans le secteur des industries manufacturières où l'entreprise américaine domine. Même le secteur financier est désormais à majorité québécoise.

Mme Vanasse remarque qu'il n'est plus possible de voir le baccalauréat comme un diplôme professionnel terminal, une opinion partagée par un nombre grandissant d'employeurs. Environ la moitié des diplômés de 1989 ont entrepris ou prévoient poursuivre d'autres études universitaires, dont le MBA. La plupart cherchent à obtenir une maîtrise mais quelques-uns ont en fait un diplôme spécialisé en droit ou en fiscalité.

Les deux enquêtes ont été réalisées par téléphone. Les finissants de 1989 étaient au nombre de 348, et leur taux de réponse s'est élevé à 70%. En ce qui concerne les 500 finissants de 1992, leur taux de réponse s'est élevé à 75%.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Un lobbyiste au centre d'une polémique médiatique

Son bulletin d'information offre une revue succincte de l'activité parlementaire québécoise et compile potins, rumeurs et ragots

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

En septembre dernier, un ancien journaliste, qui a également tâté des relations publiques, M. Denis Massicotte, a lancé dans la capitale provinciale un bulletin d'information sur le gouvernement du Québec et l'Assemblée nationale.

Il s'agit de ce qu'on appelle en anglais une *news-letter*, un type d'organe d'information qui existe déjà à Toronto (*Queen's Park Update*) et à Ottawa (*Inside Ottawa, The Lobby Digest And Public Affairs Monthly*), mais qui n'était jamais apparu à Québec, concernant les activités gouvernementales et parlementaires.

Le *Courrier parlementaire* (et sa version anglaise *Inside Quebec*), publié 26 fois par année, s'adresse surtout aux responsables des relations publiques et gouvernementales de grandes entreprises ou d'associations représentant divers groupes d'intérêt. Le bulletin n'est disponible que sur abonnement. Le nombre des abonnés ne dépasserait guère, pour le moment, la centaine.

Il offre une revue très succincte de l'activité parlementaire récente et compile les potins, les rumeurs, les ragots qui circulent dans les couloirs du Parlement.

Il propose aussi des listes: de sous-ministres, d'attachés de presse, du cabinet fantôme de l'opposition officielle, avec des nu-

méros de téléphone et des adresses. La plupart des renseignements qu'on y trouve sont disponibles au public et généralement ont fait l'objet, déjà, de reportages dans les journaux.

Le bulletin du 10 décembre, par exemple, parle de rumeurs sur le nom du prochain ministre de la Justice sous Daniel Johnson. Il fait état de l'intention du gouvernement de regrouper les services de communication de divers ministères et donne le salaire de certains hauts fonctionnaires.

Massicotte se définit comme un «journaliste privé». Mais ses activités laissent sceptiques les journalistes employés par les médias grand public qui lui ont refusé, récemment, le droit de devenir membre de leur association, la Tribune de la presse du Parlement de Québec.

Accès libre

L'adhésion à la Tribune de la presse accord des privilèges: un accès libre aux immeubles parlementaires, aux salles de commissions parlementaires, au Salon bleu de l'Assemblée nationale, un service de distribution de communiqués et de documentation gouvernementale rapide, l'accès instantané aux transcriptions de débats parlementaires, etc.

Or, le conseil d'administration de la Tribune de la presse a jugé que le bulletin de Massicotte ne pouvait pas être considéré comme un média grand public et que, de ce fait, il

n'avait pas le droit à ces privilèges. En fait, on soupçonne l'éditeur d'agir davantage comme un lobbyiste au service des intérêts de ses clients que comme un journaliste au service du public.

Pour qu'une personne puisse être reconnue comme journaliste au Parlement, explique le président de la Tribune, M. Rhéal Séguin (journaliste au *Globe and Mail*, de Toronto), il doit travailler de façon régulière pour un média qui s'adresse au grand public, un média disponible à toute la population, disponible à un coût minime à tout moment et sur une grande échelle.

Le *Courrier parlementaire*, au contraire, ne s'adresse qu'à un public restreint qui correspond à des groupes d'intérêt. S'y abonner coûte 495\$ par année, un prix inabordable à bien des lecteurs de journaux. Et il est impossible de ne s'en procurer qu'un seul numéro. Le *Courrier* n'est disponible que sur abonnement.

Dans une lettre de promotion destinée à recruter des abonnés, M. Massicotte écrit qu'il veut «agir comme un système de détection prêt à sonner l'alarme pour vous alerter aux faits et gestes gouvernementaux ou législatifs qui vous concernent ou qui concernent vos intérêts ou ceux de vos clients».

Il offre à ses abonnés de lui téléphoner «si vous avez des questions sur ce qui se passe ici dans la capitale ou si vous voulez d'autres détails sur certaines informations», un servi-

ce personnalisé auquel un simple lecteur de journal n'a pas droit. Il précise qu'il ne fait «ni relations publiques, ni lobbying», mais il présente son bulletin comme «votre propre correspondant indépendant dans la Capitale».

Abonnés aux intérêts divers

M. Massicotte est outré par l'attitude de la Tribune de la presse. «Je n'ai pas d'intérêt privé à défendre, dit-il, dans une entrevue au DEVOIR. N'importe qui peut s'abonner au *Courrier parlementaire*», argue-t-il. Ses abonnés ont des intérêts divers et parfois divergents: des multinationales, des syndicats, des associations patronales... même des sociétés d'État. La différence avec un journal, explique l'éditeur, c'est que le journal se finance par la publicité et lui, par abonnements.

La Tribune de la presse «n'appartient à personne», dit-il. Et «au lieu de décourager ceux qui veulent suivre ce qui se passe au Parlement, on devrait les encourager».

La *news-letter* est un média en expansion. On en trouve plus de 5000 aux États-Unis sur différents sujets spécialisés.

Le phénomène s'inscrit dans ce que le Conseil de presse décrit, tout en s'en inquiétant, comme «la mise en place de nouveaux réseaux d'information, des réseaux d'abonnés, à accès limité donc réservé».

«L'information, écrit le Conseil dans son rapport annuel, est instrument de pouvoir;

selon qu'elle est ouverte ou réservée, elle sert la démocratie ou son contraire, elle rend possible l'exercice de la responsabilité partagée ou celui du contrôle.»

Le Conseil met en garde contre le risque d'une «dualisation de la société: d'un côté, ceux qui pourront détenir, outre le pouvoir de l'argent, celui de l'information, c'est-à-dire celui qui donne une information exacte et la plus complète possible, sur la base de laquelle on peut asseoir analyses et projets; de l'autre, ceux et celles qui devront se contenter d'une information tronquée et qui ne peuvent guère nourrir que le rêve et les illusions».

Denis Massicotte a 43 ans. Il a été correspondant de Radio-Canada à Queen's Park à Toronto, où il a, ironie du sort, présidé la Tribune de la presse pendant deux ans.

Il est par la suite devenu conseiller principal auprès du ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario (sous le régime libéral de David Peterson), avant de devenir l'attaché de presse du premier ministre de l'Ontario.

Il a par la suite fait une incursion dans la monde des affaires pour fonder sa propre entreprise de produits médico-sportifs, avant de se joindre à Coopers Limited. Après avoir vécu 20 ans au Canada anglais, il revient à Québec en 1989 où il fonde avec des associés un cabinet de publicité et de relations publiques, dont il a cédé les actions cette année pour créer le *Courrier parlementaire*.

Les jeunes libéraux veulent du concret

Ils lutteront de toutes leurs forces pour faire valoir leur point de vue dans le programme électoral du parti

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — La Commission jeunesse du Parti libéral du Québec va lutter de toutes ses forces pour que le programme électoral du parti contienne certaines mesures comme l'imposition de frais orienteurs dans le domaine de la santé ou l'abolition de la sécurité d'emploi dans la fonction publique.

De plus, les jeunes libéraux veulent un programme électoral contenant des mesures concrètes pour mettre fin à la contrebande de cigarettes, pour créer de l'emploi et pour que les richesses soient mieux réparties entre Québécois, notamment par l'abolition d'abris fiscaux.

Voilà quelques unes des mesures du plan d'action des jeunes libéraux, a indiqué hier en conférence de presse le président de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec, Claude-Éric Gagné.

Au cours de leur congrès de l'été dernier tenu à La Pocatière, les jeunes libéraux avaient adopté une résolution voulant qu'on enlève la «sécurité d'emploi mur-à-mur» octroyée dans les conventions collectives qui régissent les 325 000 employés du secteur public.

De plus, les jeunes libéraux avaient favorisé la mise en place de frais orienteurs

dans le secteur de la santé, afin de diminuer le coût des services de santé pour l'État.

«On va se battre pour que ces points de vue soient adoptés dans le programme électoral», a dit hier Claude-Éric Gagné.

Le Parti libéral doit justement tenir du 11 au 13 mars prochain un congrès de ses membres afin de préparer le programme électoral en vue du scrutin général qui doit se tenir au Québec cette année. C'est là que les jeunes libéraux, qui représenteront le tiers des 3000 délégués à ce congrès, veulent faire valoir leurs points de vue.

Autres sujets de préoccupations

Parmi les autres sujets qui préoccupent les dirigeants de la Commission jeunesse et qui devraient se refléter dans le programme électoral du PLQ, il y a la lutte contre la contrebande de cigarettes et la création de nouveaux emplois, particulièrement pour les jeunes.

«La contrebande crée deux classes de citoyens et cela est inacceptable», a dit M. Gagné.

Les jeunes libéraux veulent aussi que l'accent soit mis sur la création d'emplois pour eux, possiblement en restaurant le principe du travail partagé dans la fonction publique et en y abolissant la sécurité



Claude-Éric Gagné

d'emploi.

Par ailleurs, les jeunes libéraux espèrent que des projets d'envergure seront mis en place, comme par exemple la réalisation du train à grande vitesse entre Windsor (Ontario) et Québec. Il s'agit d'un projet de 7 milliards\$.

Sous la direction de son nouveau prési-

dent Claude-Éric Gagné, la Commission jeunesse du PLQ demeure cependant muette sur un dossier qui l'a grandement intéressée au cours des dernières années, soit l'avenir constitutionnel du Québec.

«Ce qu'il faut, c'est de la stabilité politique et ce ne sont pas les séparatistes qui vont nous la donner», a lancé hier M. Gagné. Les jeunes libéraux ne favorisent pas le statu quo constitutionnel; ils veulent une entente administrative avec Ottawa sur le partage des compétences en matière de main-d'oeuvre et de communication mais M. Gagné n'a pas été plus précis sur l'avenir politique du Québec.

Il a par contre vanté le nouveau chef libéral, Daniel Johnson, qu'il croit capable de conduire les libéraux à la victoire lors du prochain scrutin.

Il a demandé à M. Johnson de conserver entre ses mains la responsabilité du dossier jeunesse dans le futur gouvernement, tout comme M. Bourassa l'a fait entre 1985 et 1993.

Enfin, le président des jeunes libéraux entreprendra dans les prochaines semaines une tournée des institutions scolaires du Québec afin de recruter des membres pour la Commission jeunesse du PLQ. L'objectif est de hausser le nombre de membres de 7000 à 12 000.

Journaliste arrêté

L'«affaire Tétrault»
demeure
en suspens

Québec (PC) — Le dossier du journaliste Éric Tétrault, arrêté lors d'une manifestation le jour de la nomination de Daniel Johnson comme chef du Parti libéral, le 14 décembre dernier, est toujours à l'étude.

Le correspondant parlementaire de Nouvelle Télé-radio (Presse Canadienne) devait se présenter devant la cour hier mais le procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, avait fait savoir plus tôt à l'avocat de la défense, Me Claude Gagnon, qu'il n'avait pas terminé l'étude du dossier.

L'affaire demeure donc en suspens pour le moment.

Tétrault avait été intercepté par la police municipale de Québec quand il aurait voulu passer au milieu d'un groupe de manifestants dans un hôtel de Québec pour aller rejoindre ses confrères journalistes auprès du premier ministre désigné Daniel Johnson.

Un officier de la police de Québec a ordonné son arrestation pour entrave au travail des policiers et le journaliste a été écroué pendant deux heures dans une cellule de la centrale de police de Québec le soir du 14 décembre.

S P E Q - LE DEVOIR INC.

LE DEVOIR a récemment recruté des centaines de nouveaux actionnaires.

VOUS POURRIEZ EN ÊTRE

Qui sont-ils ?

Le 31 décembre, plus de 700 actionnaires de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-Le Devoir) ont investi 1/2 million \$ dans le journal.

La SPEQ-LE DEVOIR INC. compte aussi sur des engagements de plus de 90 000 \$, au nom de quelque 150 futurs investisseurs.

Ces amis du Devoir se joignent aux actionnaires, institutions et gens d'affaires, qui ont assuré en deux phases la restructuration financière du journal.

Nous avons donc atteint la moitié de l'objectif. Votre adhésion nous mènera au but.

SI VOUS EN ÊTES

Vous devenez actionnaire de la SPEQ et obtenez un représentant au conseil du DEVOIR.

Vous soutenez le développement d'un journal en renouveau.

Vous êtes constamment informé des affaires de votre quotidien.

Vous obtenez une déduction fiscale (provinciale) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimum.

ET SURTOUT

vous témoignez de votre solidarité avec un quotidien critique, vigoureux, libre, et exigeant.

Première émission par voie de prospectus

SPEQ LE DEVOIR INC.

1 100 000 \$ (1 100 000 actions ordinaires) Prix: 1,00 \$ l'action

Souscription minimale: 500 actions ordinaires (500 \$)

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires (500 \$)

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 000 000 d'actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC. soit environ 15,5 %.

POUR OBTENIR TOUTS RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE ET UN EXEMPLAIRE DU PROSPECTUS DÉFINITIF VOUS SERA TRANSMIS.

JE DÉSIRES RECEVOIR DES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT L'ACHAT D' ACTIONS DE LA SPEQ QUI INVESTIRA DANS LE DEVOIR INC.

NOM.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE.....

EXPÉDIER À: RAYMONDE GUAY ou ROGER BOISVERT, 2050, RUE DE BLEURY, 9^e ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9 TEL.: (514) 985-3333 TÉLÉC.: (514) 985-3310

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

L'IRA souffle le chaud et le froid

Les dirigeants du Sinn Fein font des déclarations contradictoires

Belfast (AFP) — Le Sinn Fein, branche politique de l'IRA, souffle le chaud et le froid sur la proposition anglo-irlandaise de paix en Ulster avec des propos contradictoires de ses deux dirigeants, visiblement destinés à obtenir des concessions de Londres.

Lors d'un meeting à Belfast lundi soir, Gerry Adams, président du Sinn Fein, a pour la première fois adopté une attitude positive à l'égard de la déclaration anglo-irlandaise, la qualifiant de «développement potentiellement important» dans la recherche d'une solution négociée du conflit.

M. Adams a admis que Londres avait fait un pas sans précédent, en «reconnaissant le droit à l'autodétermination de l'ensemble du peuple irlandais». «L'impasse n'est pas résolue, mais au moins le problème-clé d'autodétermination est identifié», a-t-il dit.

La veille, le numéro deux du Sinn Fein Martin McGuinness avait en revanche tenu des propos très critiques à l'égard de la déclaration.

Dans une interview à un journal irlandais, il avait affirmé que toute proposition de paix ne contenant pas la promesse d'une retrait britannique d'Irlande du Nord était «inacceptable». Plus tard, il avait réitéré la demande d'une «clarification» de Londres et Dublin sur la déclaration, regrettant que son parti ait été le seul en Ulster à ne pas y avoir eu droit.

Ce double langage du Sinn Fein n'est pas nouveau. Le jour de l'adoption de la déclaration par les premiers ministres britannique et irlandais John Major et Albert Reynolds, le 15 décembre à Londres, il avait d'abord fait part de la «déception» du mouvement républicain avant d'affirmer qu'il prenait «au sérieux» le document, puis de demander des «clarifications».

«La publication quotidienne de communiqués contradictoires par le Sinn Fein est délibérée et destinée à désorienter les gens», a affirmé mardi à la BBC Seamus Mallon, l'un des dirigeants du parti nationaliste modéré SDLP de John Hume, l'homme qui a élaboré secrètement avec Gerry Adams des propositions de paix pour l'Ulster donnant la première impulsion au processus de paix.

«J'espère que Gerry Adams est sincère», a dit M. Mallon en souhaitant que le contenu des propositions Hume-Adams soient rendues publiques.

Downing Street va étudier «attentivement» les propos de M. Adams et a réaffirmé que John Major, comme les habitants d'Ulster, attendent toujours l'arrêt de la violence.

Dans une tribune publiée hier dans un journal de Belfast, écrite avant la prise de position de Gerry Adams, M. Major accuse le Sinn Fein de «chercher désespérément à éviter de répondre au choix clair auquel il est confronté».

Les propos de M. Adams ont conforté le leader des «durs» du camp unioniste, le révérend Ian Paisley, qui voit dans la déclaration anglo-irlandaise une «trahison».

Il a accusé M. Major de s'être fait «dicter» les termes du document par le Sinn Fein.

Les unionistes avaient déjà très mal accueilli lundi la demande d'une «démilitarisation» de l'Ulster faite par Albert Reynolds, y voyant la volonté de Dublin de faire glisser la déclaration vers «les positions de l'IRA».

La déclaration anglo-irlandaise n'exclut pas la perspective d'une Irlande unie si les Irlandais du Nord comme lors du sud le veulent, réaffirme que tout changement de statut devra recevoir l'aval de la majorité protestante d'Ulster et offre au mouvement républicain la possibilité de participer à des pourparlers de paix après un cessez-le-feu de trois mois.

La réponse définitive du Sinn Fein ne devrait pas intervenir avant la fin du mois de janvier.

EN BREF

LIBERTÉ POUR VLAD

Bucarest (AFP) — Le chef de l'ex-Securitate (police politique roumaine), Iulian Vlad, a été mis en liberté conditionnelle par un tribunal de Bucarest, après avoir purgé un tiers de sa peine, a-t-on appris hier auprès du parquet militaire. L'ex-général a été libéré la semaine dernière, a-t-on précisé de même source. Iulian Vlad, arrêté le 31 décembre 1989, avait été condamné à 12 ans de prison en avril 1992 pour «complicité de meurtre extrêmement grave» par la Cour suprême. La justice roumaine lui reprochait d'avoir approuvé la répression des manifestations anti-Ceausescu de Timisoara et Bucarest qui ont abouti à la chute du dictateur hier 1989.

CÉDRAS PRÔNE UN DIALOGUE

Port-au-Prince (AFP) — Le chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cédras, a prôné un «large dialogue» pour sortir de la crise dans un discours prononcé dans la ville des Gonaïves (152 km au nord-ouest de la capitale) à l'occasion du 190^e anniversaire de l'indépendance d'Haïti. «Seule une entente sincère sur l'essentiel, premier pas vers l'union indispensable, pourra sauver ce pays», a déclaré l'officier, estimant «obligatoire que cette entente passe par un large dialogue». «Mais surtout il importe que ce débat soit national, qu'il soit l'occasion pour la nation de s'interroger sur elle-même, sur son avenir et de chercher des solutions aux problèmes structurels qui handicapent l'évolution de la société et le jeu des institutions républicaines», a déclaré le responsable militaire.

12 000 SUICIDES AU BANGLADESH

Dacca (AFP) — Quelque 12 000 personnes se sont suicidées l'an dernier au Bangladesh, dont une majorité de femmes victimes du système de mariage traditionnel où la nouvelle épouse doit apporter une dot gigantesque à sa belle-famille, a rapporté dimanche le Morning Sun citant la police. Selon le journal, 55% des suicidés sont des femmes. La tradition veut qu'avant un mariage la famille de la future épouse promette une dot importante constituée, par exemple, d'une somme d'argent pour aider un membre de la belle-famille à trouver un emploi au Moyen-Orient, de motos, de montres de valeur, de postes de télévision ou de terres cultivables. Si la promesse n'est pas tenue, il est fréquent que les jeunes femmes soient battues, brûlées par des cigarettes, rejetées de leur nouveau foyer et, dans des cas extrêmes, tuées. De nombreuses victimes finissent pas se suicider à cause de ce système.

La révolte du Chiapas

Les rebelles se replient dans les montagnes

L'armée mexicaine n'arrive pas à rétablir le calme

Altamirano (AFP) — Les rebelles «zapatistes» ont commencé hier matin à se replier dans les montagnes du sud du Mexique, sans que l'armée fédérale mexicaine n'ait pénétré dans les localités abandonnées par les insurgés, a constaté l'AFP sur place.

Des journalistes qui ont franchi les barrières érigées à 18 km d'Ocosingo, ont indiqué que les combats se poursuivaient dans cette ville de 30 000 habitants, encerclée par l'armée.

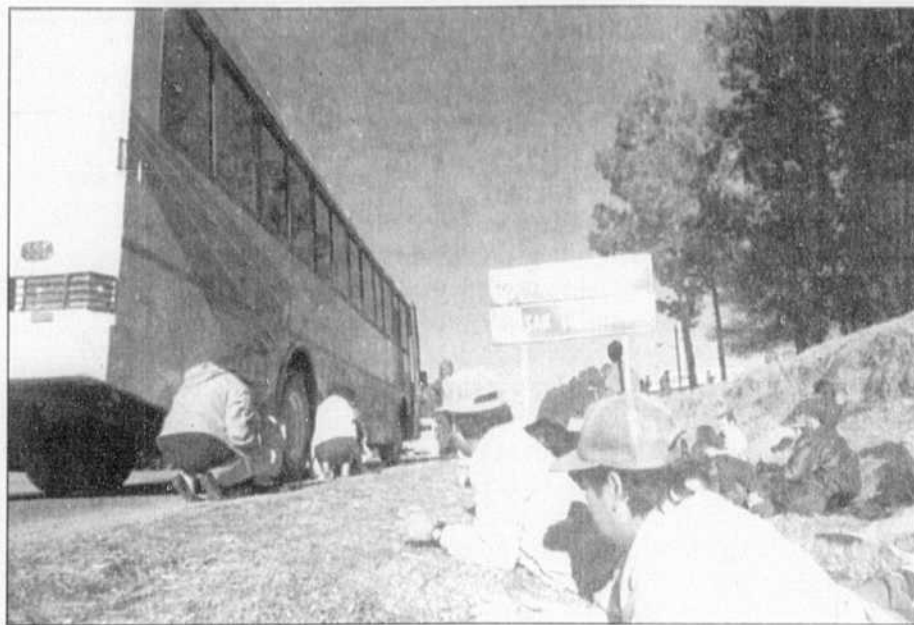
Les membres de l'«Armée zapatiste de libération nationale» (EZLN) se sont retranchés dans des habitations, ont-ils précisé. Des cadavres et des personnes blessées à la recherche d'un refuge ont été aperçus dans les rues.

Du lieu dit Rancho Nuevo, à 15 km à l'est de San Cristobal de las Casas, seconde ville de l'Etat de Chiapas, jusqu'à Altamirano, près d'Ocosingo, les rebelles ont commencé à se retirer, en évacuant leurs blessés, a-t-on précisé de même source.

A Oxchuc et Altamirano, la population inquiète craignait hier un retour éventuel des insurgés et l'absence de troupes de l'armée régulière.

Plusieurs habitants ont affirmé à la presse que l'EZLN comptait dans ses rangs des Salvadoriens et des Guatémaltèques: «Nous le voyons à leur physique et à leur façon de parler, ont-ils dit. Ici, il n'y a pas de gens comme ça».

A Oxchuc, à 60 km de San Cristobal,



Des passagers d'un autobus se cachent après avoir entendu des coups de feu hier sur la route entre Nachig et San Cristobal, dans la province du Chiapas.

des habitants ont capturé six rebelles, qu'ils ont ligotés et frappés, dans l'attente de les remettre à l'armée mexicaine. Les prisonniers, blessés, ont affirmé à la presse qu'ils appartenaient à l'EZLN et étaient venus à Oxchuc pour récupérer plusieurs de leurs compagnons.

Le visage ensanglanté, Jose Perez Mendez, un paysan de 24 ans, a déclaré

qu'il était membre depuis trois ans de l'«Armée zapatiste», parce que «le gouvernement ne s'occupe pas de nous» (les Indiens). Il a démenti que l'EZLN compte des étrangers dans ses rangs.

Selon des témoins, les habitants d'Oxchuc criaient qu'ils ne voulaient pas des guérilleros, furieux que ces derniers se soient emparés de leurs véhicules, qu'ils aient incendié des locaux municipaux et séquestré plusieurs personnes.

Altamirano, que l'EZLN avait déclarée lundi «première ville libérée», détruisant partiellement le palais municipal, a été abandonnée dans la nuit de lundi à mardi par les insurgés, qui se sont retirés dans les montagnes avoisinantes.

Dans la nuit de lundi, une dizaine d'insurgés ont évacué sur un camion six des leurs qui avaient été blessés, dont l'un était dans un état grave. Selon une responsable de l'hôpital local dirigé par des religieuses de l'ordre des Filles de la charité, ils les ont ensuite emmenés vers une destination inconnue. Les insurgés n'ont emporté aucun médicament de l'hôpital pour soigner leurs blessés, a-t-elle précisé.

Sur la route qui relie Altamirano à San Cristobal, des dizaines de paysans indiens quittaient leurs villages, mais on n'apercevait plus aucun rebelle, ni aucun soldat fédéral. Près d'Elzay, un groupe de 300 indiens assuraient que les insurgés étaient retranchés à Tolgeja, à environ 8 km d'Oxchuc.

«Les insurgés nous considèrent comme leur ennemi parce que nous ne sommes pas avec eux», affirmait un paysan, Sebastian Lopez. «Ici, il n'y a aucune autorité et les militaires ne sont pas venus remettre de l'ordre après le départ de l'EZLN», déclarait pour sa part un habitant d'Oxchuc.

Briquemont tire sa révérence

Le conflit en Bosnie exaspère les Casques bleus

New York (AFP) — Le siège de l'ONU à New York a confirmé hier le départ du général belge Francis Briquemont, commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, qui quitte ses fonctions bien avant l'expiration de son mandat, alors que la communauté internationale piétine toujours dans l'ex-Yougoslavie.

L'officier belge, qui avait remplacé il y a à peine six mois le général français Philippe Morillon, avait à plusieurs reprises exprimé sa frustration, engendrée par les difficultés de sa mission et le peu de moyens mis à sa disposition. Son franc-parler, notamment lors de la polémique l'année dernière autour d'éventuels raids aériens, avait agacé les responsables américains.

Ce départ anticipé reflète le malaise croissant perceptible parmi les pays participant directement à la FORPRONU, notamment la France et la Belgique. Le général français Jean Cot, qui commande l'ensemble des forces de l'ONU depuis Zagreb, a répété ces derniers jours qu'il ne tolérerait plus l'humiliation.

«Briquemont a demandé il y a environ deux semaines à être relevé de ses fonctions pour raisons personnelles, et le secrétaire général (de l'ONU) examine en ce moment des candidatures» pour le remplacer, a déclaré M. Ahmad Fawzi, porte-parole de M. Boutros Boutros-Ghali, lors d'un point de presse quotidien à New York.

Interrogé sur les critiques répétées du militaire belge à l'encontre de l'ONU, le porte-parole a répondu: «cela doit être frustrant pour les commandants sur le terrain de ne pas avoir les ressources pour remplir leur mandat».

Francis Briquemont s'était indigné du fait que les résolutions du Conseil de sécurité n'étaient pas mises en application, en particulier celle prévoyant l'envoi de ren-

forts de Casques bleus pour protéger les régions à majorité musulmane, déclarées «zones de sécurité» en mai 1993 par les Nations unies.

«Nous espérons que les Etats fourniront les ressources adéquates pour les forces de maintien de la paix quel que soit l'endroit où elles doivent remplir leur mandat», a déclaré mardi le porte-parole de M. Boutros-Ghali.

M. Fawzi a ainsi une nouvelle fois rejeté la responsabilité des retards et du manque de moyens dans l'ex-Yougoslavie sur les pays contributeurs de troupes.

Comme on lui demandait ce que M. Boutros-Ghali pensait des récentes déclarations du général Cot, il a répondu: «l'ONU ne tolérera pas l'humiliation de ses forces dans des opérations de maintien de la paix». Cependant, a-t-il ajouté, «le mandat de la FORPRONU reste ce qu'il est. Rien n'a changé».

Par ailleurs, le ministre français de la Défense, François Léotard, a affirmé hier que la France allait, lors du sommet de l'OTAN de lundi et mardi prochains à Bruxelles, «demander que les Etats-Unis interviennent, nous aident» afin de «faire en sorte que le foyer de guerre» dans l'ex-Yougoslavie «ne s'étende pas sur l'ensemble du sud de l'Europe et des Balkans».

«C'est notre responsabilité, c'est de là qu'il faut partie la première guerre mondiale» et nous devons être «très attentifs», a ajouté M. Léotard, qui s'exprimait sur la chaîne publique de télévision France 2.

Le ministre n'a pas précisé quelle forme pourrait prendre cette intervention américaine dans l'ex-Yougoslavie.



Briquemont

Les partis discrédités exigent un report des élections

Rome (Reuter) — Après avoir exposé au président du Conseil, Carlo Azeglio Ciampi, les conditions auxquelles ils soutiendraient son gouvernement, les partis discrédités au pouvoir en Italie ont réclamé hier un report de trois mois — jusqu'au 12 juin — des prochaines élections législatives.

Carlo Ciampi consulte hier et aujourd'hui les dirigeants d'une douzaine de partis pour évaluer ses chances lors d'un débat de censure prévu le 12 janvier par suite d'une querelle politique centrée sur le calendrier électoral.

Les leaders des partis les plus affectés par les affaires de corruption italiennes — Démocratie chrétienne (DC) et Parti socialiste (PSI) — ont assuré Carlo Ciampi de leur soutien au débat du 12 janvier, mais en demandant avec insistance que les élections soient différées.

«Rien ne justifie que l'on se précipite ruineusement vers les élections», a dit le dirigeant démocrate chrétien Mino Martinazzoli aux journalistes après l'entrevue.

On s'attendait à ce que le président Oscar Luigi Scalfaro fixe des élections anticipées au 20 mars. Mais pour éviter une défaite écrasante, les partis traditionnels ont besoin d'un délai aussi long que possible pour faire face au Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste) et à la Ligue du Nord fédéraliste.

Mutinerie au Venezuela

103 personnes périssent

Maracaibo (AFP) — Au moins 103 personnes sont mortes dans la mutinerie et l'incendie de la prison de Sabaneta à Maracaibo (500 kilomètres à l'ouest de Caracas), a indiqué hier matin le gouverneur de l'Etat de Zulia où est situé le pénitencier, Mme Lolita Aniyar.

Quelques heures plus tôt, un porte-parole du détachement sur place de la garde nationale avait fait état d'un bilan provisoire de 102 morts et de 50 blessés, établi, avait-il précisé, après la fouille de «40% des décombes».

Une source officielle ne souhaitant pas être identifiée a indiqué que c'étaient des détenus indiens guajiros qui avaient mis le feu au pénitencier.

Les autorités locales ont refusé hier de confirmer cette information.

La source officielle n'a pas précisé le nombre de prisonniers indiens impliqués.

Les Guajiros appartiennent à une tribu vivant à cheval sur la frontière entre le Venezuela et la Colombie dans la péninsule de la Guajira.

La mutinerie a éclaté dimanche à l'heure des visites dans le pénitencier surpeuplé, dont la population carcérale était de 3600 détenus pour une capacité de 800 prisonniers.

Des bandes rivales se sont affrontées à l'arme à feu et avec des armes blanches rudimentaires. Alors que les affrontements entre mutins n'étaient pas encore éteints, les autorités ont déjà fait trois morts parmi les détenus, un groupe de guajiros a mis le feu lundi à deux quartiers du pénitencier, selon des sources concordantes.

Le feu s'était étendu à un troisième quartier du pénitencier ainsi qu'à l'infirmerie et a fait rage pendant plusieurs heures. Il n'a pu être maîtrisé que lundi soir.

Selon des sources informées, les flammes se sont propagées très rapidement, provoquant une panique parmi les prisonniers qui ont fui de toutes parts tandis que les affrontements armés entre mutins se poursuivaient.

Mme Aniyar a eu hier matin une réunion avec la police et les autorités pénitentiaires pour étudier les moyens d'alléger la surpopulation des prisons. Elle a d'ores et déjà ordonné le transfert des détenus survivants de Sabaneta dans d'autres pénitenciers de la région.

Les Turcs retapent et les Italiens meublent le Parlement russe

Moscou (AFP) — Le drapeau de la Fédération de Russie flotte à nouveau au dessus de la «Maison blanche» de Moscou: trois mois après l'assaut de l'ancien parlement rebelle, le bâtiment, reconstruit par les Turcs et meublé par les Italiens, accueille le gouvernement russe.

Hier, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a été le premier à s'installer dans les nouveaux locaux, que M. Boris Eltsine lui a attribués par décret. Le chef du gouvernement occupe le bureau de l'ancien président du parlement Rouslan Khasboulatov, emprisonné depuis trois mois sous l'accusation «d'organisation des désordres de masse». Ce bureau fut en son temps occupé par M. Eltsine lui-même, lorsqu'il était président du parlement russe (de 1990 à 1991).

Hier matin, le grand bâtiment blanc sur les rives de la Moskova a été béni au cours d'une cérémonie par de hauts dignitaires de l'Eglise orthodoxe.

Pendant ce temps, les camions chargés de meubles italiens et finlandais faisaient la navette entre le nouveau siège du gouvernement russe et l'aéroport. La seule table de réunion destinée au bureau du premier ministre a coûté 68 000 dollars, selon des ouvriers qui l'ont installée.

«Nous sommes très contentes, tout est très beau, nous n'avons jamais travaillé dans des conditions pareilles», s'exalte l'une des employées du département gouvernemental.

Des locaux sont également prévus pour le président Boris Eltsine — dont le bureau principal reste au Kremlin — au troisième étage du bâ-



Le Parlement russe était sous haute surveillance hier à Moscou.

«symbole» de la démocratie avant de se transformer quelques mois plus tard en bastion de la protestation contre les réformes, conduite de main de maître par Rouslan Khasboulatov et l'ancien vice-président Alexandre Routskoï. A l'automne 1993, cette protestation se transformait en rébellion armée lors de la dissolution forcée du parlement par M. Eltsine.

L'immense incendie provoqué par les tirs des chars en octobre 1993 avait noirci le marbre, et on entendait des Moscovites parler de la «Maison noire», jusqu'à l'arrivée d'octobre de plusieurs centaines d'ouvriers turcs — de 2 à 5000 selon les chiffres — qui se mettaient à travailler d'arrache-pied, jour et nuit.

«Les travaux ont commencé juste après l'assaut», raconte Sergueï Mikhaïlov, officier de la garde du bâtiment. Deux entreprises turques se sont mises au travail avant même de signer le contrat. Ils ont fait parvenir par avion tous les matériaux, et ont même évalué à la calculette le nombre de pas des ouvriers pour gagner du temps. Mais des travailleurs russes auraient pu faire le travail s'ils étaient aussi bien payés», a-t-il ajouté.

Aujourd'hui, recouverte de voiles blancs, la «Maison blanche» est toujours en travaux, notamment sa partie centrale du 7^e au 19^e étage, gravement endommagée en octobre.

Parallèlement au ballet incessant des camions et des Volga noires, plusieurs personnes se présentent au Bureau des cadres: des employés de l'ancien parlement russe tentent de se faire embaucher, avec peu de chances puisque les effectifs seront réduits «d'environ 20%».

É D I T O R I A L

Les dilemmes de la vertu

Lise Bissonnette

Les collisions initiales entre le principe de réalité et les toutes neuves résolutions du gouvernement canadien en matière de politique étrangère sont imminentes. Les tests viennent avec les bruits de rébellion au Mexique, partenaire commercial désormais privilégié, et avec le Sommet de l'OTAN où M. Chrétien, lors d'une première incursion en Europe à titre de chef de gouvernement, débattrait officiellement des conflits de l'après-guerre froide.

À défaut de propositions réfléchies, le programme du Parti libéral du Canada était rempli des plus séduisants mots de code au chapitre de la politique étrangère. Pour courtiser la clientèle néo-démocrate en déprime et rassurer sa clientèle traditionnelle, le PLC tablait à fond sur le réflexe anti-américain qui sert aisément de béquille à l'égo canadien. Fini le «suivisme» à l'égard des puissants États-Unis, le futur gouvernement canadien serait plus «volontariste, indépendant et internationaliste», la scène «multilatérale» l'inspirerait plus que la bilatérale.

Peu après l'élection, le sommet de Seattle, où le Canada a signé sur la ligne pointillée la déclaration américaine de «défi à l'Europe», puis la proclamation sans amendement de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ont illustré les limites de la rhétorique électorale, et la présence absolue de la relation avec les États-Unis. La précipitation avec laquelle le nouveau premier ministre a rappelé le débutant ambassadeur canadien à Washington et l'a remplacé par M. Raymond Chrétien, qui n'est pas seulement son neveu mais l'un des diplomates les plus respectés à Ottawa, en dit plus que toutes les déclarations d'indépendance du «livre rouge». Washington restera, et à juste titre, l'obsession première d'Ottawa en politique étrangère.

Et la marge canadienne de manoeuvre restera réduite. La rébellion limitée mais troublante qui agite aujourd'hui l'État de Chiapas, à la pointe sud du Mexique, le rappelle bien. Le ministre canadien du Commerce international, M. Roy MacLaren se trouve à Mexico en première visite officielle, au lendemain même de la proclamation de l'ALENA dont les rebelles ont pris prétexte pour attirer l'attention internationale. Son hôte, le gouvernement Salinas, peut bien arguer que l'ALENA n'a pas d'effet sur une région éloignée, peu ou pas industrialisée, où les inégalités tiennent à la persistance d'une économie quasi féodale. Il reste que la protestation est issue d'une population paysanne et autochtone exploitée, de plus en plus appauvrie, et victime d'une discrimination qui aurait dû amener les chevaliers des «droits de la personne» que sont le Canada et les États-Unis. Mais dans les négociations qui ont mené à l'ALENA, ni le gouvernement Bush ni son successeur le gouvernement Clinton, ni le gouvernement Mulrony ni son successeur le gouvernement Chrétien, ne se sont inquiétés de cette zone d'ombre dans leur nouvelle alliance avec le Mexique. Le silence reste de mise aujourd'hui encore, malgré les événements. Lourde convergence entre le Canada et les États-Unis, qui ont le même intérêt à soutenir désormais le gouvernement Salinas, malgré une répression musclée.

Au Sommet de l'OTAN où il se rend bientôt, M. Chrétien se retrouvera à nouveau sur la longueur d'onde de ses proches voisins. Les États-Unis et l'Eu-

rope sont paralysés par la même impuissance, et la même hésitation à intervenir dans les conflits de l'après-guerre froide, dont le pire borborygme est celui de la Bosnie. À qui le Canada donnera-t-il des leçons, désormais, quand son premier ministre évoquait hier la possibilité de retirer les casques bleus canadiens et d'abandonner le terrain au terme de la présente mission, en avril, sous prétexte que nos militaires ont été «bousculés» et que le public canadien n'aime pas ces incidents? Le raisonnement est le même que celui de Bill Clinton, qui répugne aujourd'hui à tout engagement dans les Balkans en dépit de ses discours électoraux, parce que les sondages lui disent de ne pas mettre de «boys» en péril. Et parce que les dépenses militaires de tous ordres ne sont plus populaires, un autre iacteur avec lequel le Canada entend aussi mesurer désormais son effort pour la paix. Le gendarme américain de la planète recule, et le moraliste canadien de la planète fait de même.

La nouvelle
politique
étrangère
canadienne
absorbe le choc
du réel.

Les convergences de fond et la nature si semblable des deux pays ne changeront pas. Elles ont amené le Canada à s'engager dans la guerre du Golfe (et le Parti libéral alors dans l'opposition à se rallier), et continuent à gouverner leur alliance devant toutes les grandes questions de politique internationale. S'il y a une distinction, elle porte sur la nuance, la méthode, le discours. Le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. André Ouellet, dans une entrevue parue dans notre édition d'hier, en donne un bon exemple dans le cas d'Haïti. L'analyse d'Ottawa et ses positions ne diffèrent aucunement de celles de Washington, le ministre soutient officiellement la légitimité du président Aristide et souhaite un resserrement de l'embargo contre les militaires putschistes. Tout au plus promet-il de «bousculer les Américains» et de «les amener à passer aux gestes» parce qu'il les trouve confus. La différence canadienne, la plupart du temps, est dans l'admonestation.

Mais l'admonestation sélective. Haïti est un cas plus facile que le Mexique, et moins coûteux que la Bosnie. En pratique, chaque pas sur le terrain le prouve, il n'y a pas de politique étrangère canadienne telle celle dont rêvait le livre rouge, absolument vertueuse, absolument indépendante, guidée par la seule logique de «l'internationalisme».

La «realpolitik» est moins simple, plus modeste sûrement, moins anti-américaine pour la galerie, et surtout plus douloureuse à formuler. C'est pourquoi MM. Chrétien et Ouellet la renvoient aux Communes, pour un débat qui a en effet trop tardé, et en mars à un «forum à la canadienne» qui devra aider le gouvernement à réévaluer sa politique étrangère et militaire. Si ces débats ne sont pas un expédient, une façon de gagner du temps et une contenance devant des affaires embarrassantes, le gouvernement devra toutefois mettre des propositions sur la table, passer du livre rouge électoral au livre blanc des intentions. Il n'a pas été élu pour ruminer ses dilemmes en compagnie des citoyens, mais pour prendre les guides afin d'en sortir.

L E T T R E S

Voyage hivernal
en Gaspésie

Je lis avec intérêt la chronique touristique de Normand Cazalais, pour le contenu des articles et la qualité de la langue écrite qui lui sont propres. Sa chronique du 4 décembre 1993 sur les visites hivernales du Québec, tout particulièrement l'entrefilet sur la Gaspésie, m'a rappelé un merveilleux voyage dans la péninsule.

Nous y fîmes notre voyage de noces — il y a plus de 20 ans — en plein coeur d'un dur hiver, où nous dûmes affronter, dans notre petite traction avant, une des pires tempêtes qu'il fut donné de vivre, traversant les bancs de neige accumulés au travers de la route par les vents violents, aveuglés par la poudrière, bloqués pendant des jours à Percé.

Durant ce voyage, je me suis abreuvé de paysages féériques, de couleurs, du mouvement des glaces qui se déplacent dans un remuement continu de flux et de reflux; j'ai vu la nuit en furie marteler les crans, le bord de la route sinuose provoquer des avalanches qui nous isolaient; j'ai vu ce rocher surgir lentement, majestueusement de la brume, comme un gigantesque vaisseau fantôme, dans un silence meublé par le léger rascasse des vagues ou par le cri d'une mouette qui semblait égarée. Nous avions l'impression, par moments, d'être au début des temps.

Suite marine hivernale, rencontre de gens du pays délestés du touriste estival; rencontre de ces commis voyageurs qui se déplacent d'hôtel en hôtel, comme un croyant de sanctuaire en sanctuaire, dont les conversations évoquent la joie de vivre beaucoup plus que la mort, sans oublier les activités amoureuses qui sont le propre de tout voyage de noces. Nous connaissions plusieurs des hôtels visités et même si

quelques-uns, à vocation saisonnière, étaient fermés, nous n'en fîmes pas moins plusieurs arrêts gastronomiques, où filets et langues de morues et tartes au sucre étaient à l'honneur, où s'ajoutaient l'accueil de l'hôtelier et la quiétude des lieux.

Plus qu'un voyage de nocces, une aventure qui demeure présente en mémoire.

Il y a plus d'un demi-million de Québécois qui, chaque année, quittent notre pays pour des régions aux hivers chauds — donnée imprécise, je ne suis pas statisticien. Ce phénomène est symptomatique d'un déséquilibre de notre société, sur lequel je ne m'étendrai pas; non seulement ces gens privent le Québec d'une entrée considérable de revenus — sans mentionner la création d'emplois —, mais ils perdent le privilège d'être témoins du cycle des quatre saisons, ainsi que l'occasion de voir, de vivre des paysages féériques, de rencontrer leurs compatriotes dans un tout autre contexte que les traditionnelles vacances estivales.

Yves Charron
Lachine, 6 décembre 1993

Mireille Lanctôt:
10 ans plus tard

Décédée le 3 janvier 1984 à la suite d'un accident de voiture, Mireille Lanctôt reste inoubliable. Déjà la publication de *Pomme de pin* en 1985, l'attribution du prix de journalisme qui porte son nom, la découverte de nouveaux manuscrits, de nouveaux dessins, tout la rend de plus en plus contemporaine. Pourtant, elle n'avait que 31 ans quand elle nous a quittés. Tout de suite, pensons à de Saint-Denis Garneau mort lui aussi à 31 ans, en 1943. D'autres noms encore, des poètes et des musiciens par exemple, dont l'oeuvre majeure date de leurs 20 ans. La vieille Chine dit bien: «La récolte de l'année dépend du printemps où se font les se-

mailles.» De soi, la jeunesse est prophétique. Ce qui nous étonne le plus est de constater la richesse du petit peuple que nous formons. Des talents, nous en avons tant et plus. Chez les jeunes peintres, chansonniers et comédiens en particulier. La télévision nous en révèle quelques-uns, mais il y en a beaucoup d'autres ici et là perdus dans la grande foule, oubliés, mal évalués. Ce qui fait aujourd'hui la fortune de Mireille Lanctôt, c'est qu'elle les représente tout autant qu'elle les honore: un goût immédiat pour les arts, l'amour de la langue, une recherche spirituelle, des intuitions fondamentales sur la vie, l'amitié, la femme, le corps, la solidarité, l'autonomie, le silence, la sagesse. Tels sont en tout cas les principaux thèmes qui se retrouvent dans les inédits de la grande Mireille dont on souhaite de plus en plus une biographie sentie et large comme son coeur.

Benoît Lacroix
Montréal, 29 décembre 1993

Un effet secondaire?

Je voudrais appuyer le Dr Stephen Morgan («Le bal des chacals», LE DEVOIR, 27 novembre 1993) qui dénonçait le projet d'entente entre le ministre Côté et le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Dr Robert Marier, «par lequel les spécialistes auront une ristourne sur les économies réalisées sur le dos des malades».

Si le Dr Marier est prêt à considérer la perte de crédibilité que ce projet provoquera comme un simple effet secondaire sans importance, je crois plutôt que ce sera son effet principal et c'est pourquoi je me disoie ouvertement de sa position qui n'est pas défendable.

André Lapiere
Cardiologue
Hôpital Maisonneuve Rosemont
Montréal, décembre 1993

TRUDEAU FOUILLANT SES
MEMOIRES POLITIQUES

Pourquoi les Québécois s'amuse-t-ils plus...

NORTH HATLEY — Un échevin de ce coin des Cantons de l'Est affirme que les condoms se vendent au Canada en paquets de six, huit ou douze. Les paquets de six sont pour les juifs: «lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi — jamais le samedi — et dimanche».

Les paquets de huit sont achetés par les francophones: «lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi — deux fois le samedi — puis dimanche».

Les paquets de douze? C'est pour les anglophones: «janvier, février, mars, avril...».

C'est une blague qui correspond à l'image que les francophones du Québec se font d'eux-mêmes — et peut-être non sans raison. La plus récente édition de la revue *Maclean's* traite les résultats de son sondage annuel auprès des Canadiens sous le sous-titre: «Pourquoi les Québécois s'amuse-t-ils plus...» («Why Quebecers have more fun...»).

Les sondages ont trouvé, par exemple, que les gens de notre belle province devaient tous les autres Canadiens pour leur préférence pour des revues et des films érotiques; pour leurs opinions sur l'acceptabilité de la masturbation, des liaisons extraconjugales et de la prostitution légale; et même pour la longueur de chacune de leurs rencontres sexuelles (45 minutes au Québec).

La seule catégorie dans laquelle ils se trouvent dévancés, c'est pour le nombre de fois qu'ils font l'amour chaque mois.

C'est huit fois au Québec — tandis que les lascifs Terre-Neuviens le font dix fois par mois. (Clyde Wells? Pas possible.)

Le sondage révèle un pays inquiet, surtout à cause de l'économie. Seulement 19 % des Canadiens pensent que leur pays est plus vivable qu'il y a une décennie, tandis que 39 % pensent le contraire et 42 % ne discernent pas de changement. (Avec les pourcentages respectifs de 16, 40 et 43 %, les Québécois partagent presque exactement la perception nationale.)

Mais il y a quelques autres découvertes intéressantes pour ceux qui cherchent des signes d'optimisme. En voici trois.



NORMAN
WEBSTER

La première: seulement 3 % des Canadiens pensent que la constitution/unité nationale est le plus important problème auquel le Canada fait face. Les politiciens devraient en tenir compte.

Deuxièmement, les sondages de *Maclean's* ont trouvé que 49 % des gens du Québec se perçoivent comme Québécois d'abord, mais en même temps, qu'un pourcentage presque aussi fort, 45 %, s'identifient d'abord comme Canadiens. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour les séparatistes qui visent à rompre le pays prochainement.

Une troisième question intéressante touche les deux visions fondamentales du Canada: soit un pacte entre deux peuples fondateurs, soit une fédération de 10 provinces égales entre elles.

Il y a un an, immédiatement après le référendum sur l'accord de Charlottetown, seulement 30 % des Canadiens acceptaient la notion de deux peuples fondateurs, contre 68 % en faveur d'une nation de 10 provinces égales (avec 2 % de sans-opinion).

Aujourd'hui, après une période de trêve dans les guerres constitutionnelles, les chiffres sont à 49 et 46 % respectivement (avec 5 % de sans-opinion), ce qui indique un virage important vers la modération. C'est vrai: le temps guérit les blessures, même celles que les Canadiens s'infligent à eux-mêmes.

Et, parlant des signes d'optimisme, nous voici bien lancés dans la nouvelle année. Deux semaines complètes après les changements à la loi sur l'affichage, et le Québec reste toujours calme. Il n'y a pas eu de manifestations dans les rues. On ne remarque pas de nouvelle vague d'anglicismes qui menace l'âme française de la société. On ne voit pas de

complot des anciens «dominateurs» pour récupérer leurs positions.

Bref, le ciel n'est pas tombé à la suite de quelques modifications à une loi odieuse qui empoisonnait les relations entre communautés, qui avait ébranlé le pays et saboté les réformes constitutionnelles («un pieu à travers le coeur de Meech Lake», selon David Peterson) et qui avait ébloué le bon nom du Québec et la majorité de ses citoyens.

Pour leur part, les anglophones acceptent la nouvelle loi 86 avec un certain soulagement, mais ne se réjouissent pas excessivement. En dépit des propos du Père Noël Ryan, ce n'est pas un grand cadeau que le gouvernement leur fait.

Ce n'est qu'une simple reconnaissance de leur droit humain d'afficher dans leur langue maternelle (avec, soulignons-le toujours, le français en position prioritaire). Cela n'apporte pas de solutions aux problèmes majeurs, tels la baisse de la population, les écoles, les emplois, l'exode des jeunes.

C'est quand même un geste encourageant. Parce que l'infâme loi 178 sur l'affichage livrait un message à une communauté fondatrice de la province. C'était le message des Camille Laurin, et c'était clair et brutal: l'anglais, et donc les anglophones, n'avaient plus de place au Québec. Leur langue, et donc eux-mêmes, n'étaient pas légitimes ici.

Même quelques mots d'anglais en public représentaient un affront à la majorité.

Toute une génération de jeunes Québécois francophones étaient en train d'être élevés avec la conviction qu'ils avaient un droit fondamental de ne jamais voir ou entendre l'anglais en public. Ridicule. Honteux.

Heureusement, le gouvernement Bourassa, qui n'avait pas accepté les jugements sages et équilibrés des cours québécoises et canadiennes, a été en fin de compte tellement embarrassé par le Comité des droits humains de l'ONU qu'il n'a pas osé renouveler la loi en s'appuyant sur la clause «nonobstant».

Au fond, M. Ryan avait raison. C'est un cadeau à tout le monde. Le Québec tout entier était humilié par cette loi; tous les Québécois bénéficieraient de sa mort.

À PROPOS

... des devoirs de l'administration

Lorsque certaines administrations publiques mettent de côté leurs devoirs sociaux pour mieux fonctionner sans accroc apparent ou pour sabrer dans les dépenses, elles se permettent d'ignorer que tout ce qui est légal n'est pas permis. Entre ce que la loi autorise et ce qui est souhaitable pour la population, il y a le monde des valeurs éthiques. Elles peuvent être fluctuantes selon les époques et les administrations.

Mais, en temps de compression ou autrement, ces va-

leurs, lorsqu'elles sont ignorées, font que l'organisation administrative passe avant le public. Ce dernier, paradoxalement, devient le serviteur de l'administration alors que la raison d'être des ministères et organismes est précisément le service aux citoyens. Même si ce phénomène ne semble pas encore généralisé, des indices me laissent croire qu'il progresse. Il faut espérer que l'opération «réalignement de l'État» va modifier le cours des choses.

Rapport annuel 1993 du Protecteur du citoyen.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Un débat empoisonné

Les six préjugés les plus répandus au sujet de l'enseignement du français

CLAUDE SIMARD

Professeur de didactique du français
Université Laval



ILLUSTRATIONS THE NEW YORK TIMES

Les jeunes n'étudient plus systématiquement l'histoire littéraire, mais la littérature n'a pas été évincée pour autant de la classe de français. Elle constitue l'essentiel des cours obligatoires de français au collégial et tient également un place non négligeable dans les programmes du primaire et du secondaire.

Devant les faibles résultats de nombreux jeunes aux différentes épreuves de français, les gens s'inquiètent de la qualité de l'enseignement du français. Je n'examinerai ici ni la portée ni les causes du problème, pas plus que je ne dégagerai des pistes de solution. Il convient auparavant de débattre les nombreux préjugés qui empêchent d'y voir clair.

Voici les six mythes qui faussent le plus le débat.

■ Le concept de communication n'a pas grand-chose à voir avec la classe de français. La langue constitue avant tout un système de communication. L'enseignement du français se doit de tenir compte de cette dimension fondamentale. La classe de français n'explore pas toutes les formes de communication, elle met évidemment l'accent sur la communication verbale. L'élève doit apprendre à bien communiquer à l'oral et à l'écrit.

■ A la fin de sa scolarité, il devrait maîtriser les normes et les moyens d'expression déterminant l'usage de la langue dans différentes circonstances aussi bien courantes qu'officielles. Éveiller les jeunes au monde de la création littéraire, les rendre capables de bien comprendre et de critiquer les discours qu'ils reçoivent, les amener à exprimer clairement et correctement leur pensée, développer leur capacité d'argumentation, voilà autant d'objectifs retenus par l'approche communicative.

La pédagogie du vécu

■ L'enseignement du français s'est enlisé dans la «pédagogie du vécu». Jamais les courants modernes en didactique du français n'ont voulu limiter l'élève à son «vécu» immédiat, à son milieu restreint ou à ses goûts du moment. Le principe selon lequel l'école doit prendre en considération les univers des jeunes signifie seulement que, pour rejoindre l'apprenant affectivement et intellectuellement, il convient de répondre à ses intérêts et ses préoccupations tout en s'adaptant à ses modes de pensée. Faire table rase des caractéristiques des élèves conduirait à l'échec, car l'apprentissage n'a lieu que si la personne peut donner du sens à ce qu'elle apprend.

D'après les programmes actuels, rien n'interdit, par exemple si on invite des adolescents à écrire sur l'amour, d'élargir leurs propres expériences en leur proposant des textes illustrant comment des écrivains de notre époque ou d'une époque passée ont exprimé ce sentiment universel.

■ Les jeunes ne savent plus écrire parce qu'on a donné la priorité à l'oral. Rien n'est plus faux. Durant les années 70, on a décidé de faire étudier la langue orale à cause de son rôle majeur dans la société contemporaine. La langue orale peut revêtir des formes autrement plus complexes que la simple conversation familière. Pensons aux exposés qu'une personne doit présenter durant ses études ou pour ses obligations professionnelles. Ni dans les pratiques des enseignants et des enseignantes, ni dans les programmes officiels en vigueur depuis 1980, la primauté n'a été octroyée à l'oral.

La langue écrite occupe encore une place privilégiée dans la classe de français.

Une preuve parmi plusieurs attestant de la prédominance toujours accordée à l'écrit : dans les épreuves nationales de 5e secondaire, 75% des points sont réservés à la connaissance du français écrit contre seulement 25% pour l'oral.

■ Au lieu de ressasser des faussetés, les médias devraient faire connaître davantage des études comme l'enquête publiée en 1987 par le Conseil de la langue française qui révèle ces faits troublants : «Ceux qui autrefois quittaient l'école à la fin des études primaires (7e année) étaient autant scolarisés en français que les diplômés du secondaire d'aujourd'hui, du moins pour ce qui est du temps consacré à l'étude de la langue maternelle.»

■ On n'enseigne plus assez «la» grammaire aujourd'hui. A l'encontre de la croyance populaire en une grammaire unique, il existe différentes manières de concevoir les phénomènes grammaticaux d'une langue, ces conceptions déterminant chacune un type d'enseignement particulier.

■ Aux yeux de la majorité des francophones, «la» grammaire renvoie essentiellement à l'orthographe grammaticale, c'est-à-dire aux règles gouvernant l'emploi de des marques écrites du genre, du nombre et de la conjugaison. Plusieurs seront surpris d'apprendre que ce type d'enseignement grammatical est encore important dans le système scolaire.

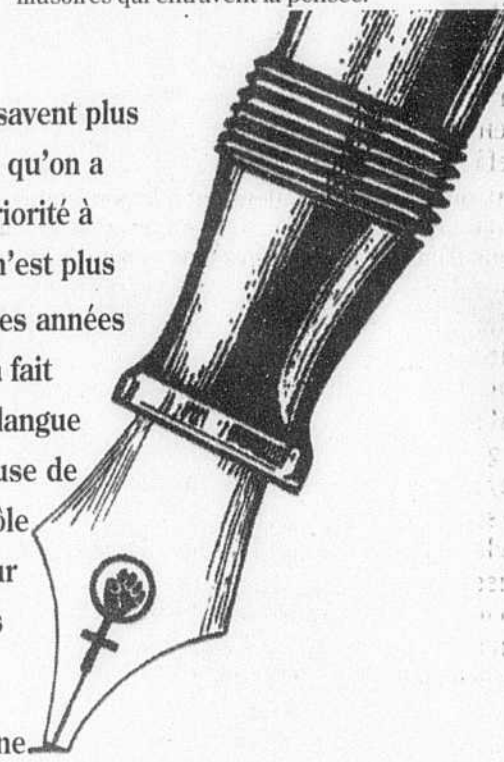
■ Pour chaque degré scolaire, les programmes du primaire et du secondaire fixent des contenus d'apprentissage relatifs au pluriel des noms, à l'accord des adjectifs, aux terminaisons des temps verbaux, etc. L'orthographe grammaticale est la principale matière à l'étude dans les cours de mise à niveau du collégial. La question n'est donc pas de savoir si la grammaire (au sens d'orthographe grammaticale) s'enseigne. Elle s'enseigne, et peut-être trop! La question est de savoir si un tel enseignement suffit pour faire acquérir aux élèves une pleine maîtrise des mécanismes grammaticaux de leur langue maternelle.

■ Une des solutions, c'est de retourner aux méthodes traditionnelles qui ont fait leurs preuves. Les méthodes traditionnelles les plus citées sont la dictée, les exercices de grammaire, l'analyse ainsi que la mémorisation des règles d'accord et des tableaux de conjugaison. Ces pratiques pédagogiques n'ont pas été abandonnées; elles s'ajoutent souvent aux activités nouvelles.

■ Une bonne partie des enseignants et des enseignantes donnent encore aujourd'hui des dictées. Les ventes constantes des cahiers d'exercices indiquent que nos élèves font régulièrement des exercices de grammaire et de conjugaison. Au secondaire, nombreux sont les enseignants et les enseignantes qui recourent encore à l'analyse logique et grammaticale. La plupart des centres d'aide en français des cégeps continuent à recourir à l'enseignement grammatical traditionnel.

Les travaux de recherche contemporaine

Les jeunes ne savent plus écrire parce qu'on a donné la priorité à l'oral. Rien n'est plus faux. Durant les années 70, on a fait étudier la langue orale à cause de son rôle majeur dans la société



Reprise de *La Locandiera*

Le «mariage forcé» TNM-Rozon

LORRAINE PINTAL
Directrice artistique
Théâtre du Nouveau Monde

Je ne peux chaque ma déception lorsque j'ai pris connaissance de l'article signé par M. Robert Lévesque dans LE DEVOIR du 22 décembre 1993 au sujet de ce «mariage forcé» qui unit le théâtre du Nouveau Monde et le groupe Rozon autour de la reprise de *La Locandiera* à compter du 14 juin 1994.

Sans nier le principe de la liberté d'expression qui donne le droit à tout journaliste d'exprimer son opinion sur les événements majeurs qui font l'actualité, je déplore encore une fois que la lunette avec laquelle M. Lévesque observe les activités du milieu artistique ne fournisse qu'un angle bien tordu où il est défendu de voir dans le projet de reprise d'un succès comme *La Locandiera* un élément positif qui permet la longévité de nos spectacles.

Un esprit plus ouvert aurait encouragé l'initiative et levé le ton condensant que l'on retrouve trop souvent chez ceux et celles qui ne pratiquent pas le métier.

Lorsque M. Lévesque affirme que «le théâtre du Nouveau Monde malgré la mesquinerie avec laquelle Québec l'a toujours traité demeure, grâce au dévouement sous-payé de ses artistes, la grande compagnie de théâtre au Québec», il faut lui rappeler que le ministère de la Culture du Québec joue depuis nombre d'années le rôle ingrat de devoir assumer les coupures imposées par le gouvernement fédéral au Conseil des Arts du Canada et qui, plus que jamais, mettent en péril la viabilité de notre culture. Il est évident que les compagnies de théâtre aimeraient voir leurs subventions augmenter afin d'améliorer les conditions relatives à leur pratique, mais nous savons pertinemment bien que le contexte économique actuel ne se prête pas à de telles revendications. Il faut donc faire preuve d'imagination et d'initiative. La reprise de *La Locandiera*, avec ou sans le groupe Rozon, est la preuve que le TNM ose se sortir de ce «système stupide», toujours selon M. Lévesque, qui veut qu'un succès et un échec connaissent le même sort au TNM. Il serait, selon lui, quasiment révolutionnaire de vouloir changer l'ordre des choses. Il est justement question de révolution et c'est la raison pour laquelle nous avons pris tous les moyens pour prolonger la vie de *La Locandiera*.

Il est évident que si le TNM ne traitait pas depuis quelques années ce lourd déficit de 1 300 000 \$, il aurait pu assumer lui-même la reprise de ce spectacle.

Mais, à quoi bon porter des oeillères! Si la situation change, le changement s'opérera lentement et ce n'est pas en dénigrant toute nouvelle initiative que nous réussirons à améliorer la diffusion de nos productions.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Carole Montpetit, Bernard Morin, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soutis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (Livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lessage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava. LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (réceptionniste). L'ADMINISTRATION Henry Riell (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Floirne Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perron, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (assistante à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blouhette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Lynda DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Richard Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond de Guay (responsable du financement privé).

Vive le GATT?

En matière de commerce international, le discours protectionniste serait mieux fondé théoriquement que le credo libre-échangiste des économistes, selon Herman Daly de la Banque Mondiale

MARC HARVEY
Architecte

En matière de commerce international, le discours protectionniste serait mieux fondé théoriquement que le credo libre-échangiste de la plupart des économistes. C'est du moins ce que soutient l'économiste de la Banque Mondiale, M. Herman E. Daly, dans un article fort inspirant sur lequel je voudrais attirer l'attention des lecteurs du DEVOIR: «The perils of free trade», *Scientific American*, novembre 1993.

Les conséquences désastreuses du libre-échange

Si M. Daly a raison, on aurait tort de minimiser les preuves empiriques des conséquences désastreuses du libre-échange, qui s'accroissent de jour en jour, et de les considérer comme les effets temporaires d'un effort de réorganisation économique nécessaire et souhaitable, dont tous les partenaires sortiraient, à terme, plus prospères. C'est la «théorie des avantages comparés» qui est derrière la conviction inébranlable des économistes à l'égard des bienfaits du libre-échange. Or, cette théorie permet justement de prévoir le contraire de ce que les enthousiastes du libre-échange nous annoncent!

Le premier énoncé du principe de la «division internationale du travail en fonction des avantages comparés» par David Ricardo remonte au début du XIXe siècle. Par sa simplicité et son élégance, cet énoncé, maintes fois raffiné depuis, aurait semble-t-il réussi, au cours des générations, à s'imposer comme un véritable dogme. Mais pendant que se consolidait le dogme, la réalité aurait évolué, imperceptiblement, dérobant presque toute validité au raisonnement d'origine. M. Daly s'en explique plus en détail dans son livre *For the common good. Redirecting the economy toward community, the environment, and a sustainable future* (Beacon Press 1989, «Free trade versus community»).

Avant M. Ricardo, Adam Smith a sans doute été le premier à insister sur les avantages de la division des tâches et de la spécialisation. De

puis, personne ne conteste que l'abolition des frontières commerciales permet d'accroître la taille des marchés accessibles aux producteurs, que cette expansion permet à son tour une spécialisation accrue, elle-même génératrice de gains d'efficacité et d'économies d'échelle appréciables.

Personne ne conteste non plus l'avantage qu'il y a pour deux économies à échanger des produits et services qu'elles sont pratiquement incapables de produire respectivement. Ainsi, le Québec a-t-il intérêt à concentrer ses efforts sur la récolte du sirop d'érable et à importer ses bananes d'Amérique centrale plutôt que de s'épuiser à essayer de produire le tout lui-même. Cela va de soi.

La question plus subtile à l'origine de la théorie des avantages comparés est celle de savoir si deux économies peuvent avoir intérêt à se spécialiser et à se partager la production de biens, quand elles sont toutes deux en mesure de les produire. Prenons le textile et les puces électroniques par exemple, entre le Québec et le Mexique. La réponse proposée par M. Ricardo est positive, et ce, même si tous les avantages (absolus) sont du côté d'une seule des deux économies.

M. Ricardo montra en effet que même si le Mexique possédait tous les «atouts», faibles coûts de main-d'œuvre, matières premières abondantes ou normes environnementales inexistantes par exemple («avantages» absolus), les deux économies avaient quand même intérêt à se spécialiser et à se partager le travail en fonction de leurs avantages relatifs.

Ainsi, pour le Québec de notre exemple, s'il en coûtait relativement moins cher de produire des puces plutôt que du textile, ce dernier avait intérêt à se cantonner dans la production de puces, de profiter au maximum des bénéfices de la spécialisation et d'échanger ces puces (électroniques bien sûr!) pour se procurer les textiles dont il pouvait avoir besoin. Chaque unité de tra-

vail dans le textile, ainsi recyclée dans la fabrication de puces, permettait d'obtenir plus de textiles à l'échange, qu'il n'en aurait obtenu en continuant à les produire lui-même. La réciproque était aussi valable pour le Mexique, qui gagnait à se concentrer sur la production de textiles, où il était comparativement plus efficace que dans l'électronique.

On aura remarqué dans l'exemple précédent conjugué à l'imparfait, qu'il n'a pas été question pour les producteurs du Québec d'abandonner la production de textile pour aller produire des puces ou des textiles au Mexique. C'est que cet exemple illustre un raisonnement qui date d'une autre époque, celle de M. Ricardo, où les facteurs de production (capital et travail) étaient à toutes fins pratiques immobiles. Les producteurs investissaient alors leurs capitaux essentiellement sur le territoire national ou ses excroissances coloniales, et s'aventuraient rarement au-delà des frontières de leur communauté.

Ainsi, par un effet automatique et inconscient dont s'émervillaient à juste titre Adam Smith, les capitaux libérés à l'occasion de la réorganisation d'un secteur en déclin, sur le territoire national, dans les secteurs en croissance, créant de nouveaux emplois au profit de l'ensemble de la communauté. C'est donc dans ce décor plutôt figé par rapport au monde d'aujourd'hui, que pouvaient jouer les avantages comparés des différentes nations, sans égard aux avantages absolus des unes et des autres.

Dans le contexte actuel d'extrême mobilité internationale des capitaux, on parle même de volatilité, le raisonnement de M. Ricardo serait probablement tout autre. À partir du moment où les producteurs se sentent assez en sécurité pour aller investir à peu près n'importe où, c'est beaucoup plus souvent la pression des avantages absolus qui trace la voie aux investissements. Et pour reprendre notre exemple, la production des puces et des textiles a beaucoup plus de chances

d'aboutir au Mexique, sans partage pour le Québec.

M. Ricardo avait compris que la division du travail à l'intérieur d'une même économie nationale ne s'effectuait pas en fonction des avantages relatifs, mais plutôt et surtout en fonction de leurs avantages absolus, et ce, en raison de la mobilité intérieure des facteurs. Et c'était bien la quasi-immobilité de ces facteurs à l'échelle internationale qui permettait le jeu des avantages comparés, protégeant les nations les unes des autres tout en rendant leurs échanges constructifs.

Une même grande foire

Force est de reconnaître que les choses ont bien changé depuis, surtout en ce qui concerne les capitaux. À l'heure de la globalisation des marchés, l'économie mondiale devient progressivement une même grande foire, où la rémunération des facteurs de production tend irrésistiblement à l'uniformité, au grand bonheur des capitalistes, étant donné la rareté relative des capitaux à l'échelle mondiale, mais au grand malheur des salariés, étant donné l'immense réserve de candidats potentiels au salariat.

Ainsi, le dogme des bienfaits de la division internationale du travail en fonction des avantages comparés se serait diffusé pendant que disparaissaient les conditions même de sa validité. Malgré des effets positifs remarquables qui semblent accréditer le pari libre-échangiste, le commerce international tous azimuts pourrait aussi bien être une cause, et non la moindre, prévisible et durable, de l'accroissement du chômage et des inégalités sociales, du surendettement, des pressions à la baisse de toutes sortes sur les institutions communautaires locales (santé publique, sécurité au travail, sécurité du revenu, contrôle de la pollution, etc.).

Et si tel est bien le cas, par une dynamique d'ailleurs exactement inverse de celle qu'envisageait avec optimisme Adam Smith, la concurrence internationale sans entrave pourrait bien devenir la plus belle mécanique de nivellement par le bas et de désintégration des sociétés développées, et ce, sur fond de croissance économique planétaire débridée.

ACTUALITÉS

TOURNÉE Nervosité

SUITE DE LA PAGE 1

Faisant allusion au simulacre d'exécution de décembre dernier, il a déclaré dans une entrevue à Reuter que «ces incidents ont suscité l'inquiétude des Canadiens». «Cela n'a pas été du tout de notre goût. Les Canadiens n'aiment pas qu'on leur marche sur les pieds».

Le Canada maintiendra ses 2000 soldats engagés dans l'ex-Yougoslavie jusqu'à l'achèvement de leur mandat en avril, mais la future présence canadienne en Bosnie sera débattue au Parlement d'Ottawa après la reprise de la session le 17 janvier.

«Il ne s'agit plus de maintien de la paix. C'est une situation très embarrassante et nous ne savons pas exactement quel est le rôle de nos soldats là-bas», a dit le premier ministre, qui s'exprimait pour la première fois sur cet incident.

Rappelant combien le Canada reste attaché aux opérations de maintien de la paix, il a critiqué l'attitude des États qui «parlent beaucoup de la Bosnie mais ne font rien» et a déploré l'immobilisme de l'OTAN dans le conflit bosniaque.

M. Chrétien et son épouse Aline profiteront de leur passage en Grande-Bretagne pour déjeuner en privé avec la reine Elizabeth II. Une rencontre qui ne serait que protocolaire, selon un porte-parole des Affaires étrangères.

Le lendemain à Paris, le premier ministre Chrétien doit s'entretenir avec le président de la France, François Mitterrand, de la «stabilité et de la sécurité» des pays de l'Europe de l'Est.

Il discutera de la vente du jet régional de Bombardier

sur les marchés européens et de la surpêche dans les grands bancs de Terre-Neuve avec le premier ministre français Edouard Balladur.

Plusieurs pays qui faisaient partie du Pacte de Varsovie jusqu'au démantèlement de l'Union soviétique souhaitent ardemment rejoindre les rangs des forces de l'OTAN. La Pologne, la Hongrie et la République tchèque sont en tête de liste des futurs adhérents à l'organisation militaire basée à Bruxelles.

Le Canada est favorable à l'ajout de nouveaux membres mais ne veut pas énerver la Russie et l'Ukraine, deux pays lourdement armés.

La tension a grimpé de plusieurs crans en Europe en décembre alors que le leader ultranationaliste russe Vladimir Zhirinovskiy a déclaré que la Russie pourrait étendre ses frontières aux dépens des pays de l'ex-URSS. Le leader russe a même menacé d'envahir l'Allemagne. «Plusieurs chefs de gouvernement sont nerveux», a affirmé un haut fonctionnaire des Affaires étrangères, hier.

Le premier ministre Chrétien participera au Sommet de l'OTAN, à Bruxelles, les 11 et 12 janvier prochain. Il devrait profiter de cette tribune pour faire savoir aux dirigeants de l'OTAN, au chancelier allemand, Helmut Kohl et au président du Parlement européen, Jacques Delors, que le Canada soutiendra les efforts diplomatiques destinés à maintenir la paix dans cette partie de l'Europe secouée par de nombreux conflits ethniques.

Le premier ministre Chrétien doit rentrer à Ottawa mercredi prochain, soit cinq jours avant le rappel des Communes prévu pour le lundi 17 janvier.

LITUANIE Des garanties

SUITE DE LA PAGE 1

L'initiative lituanienne risque d'embarrasser l'OTAN, qui doit déjà faire face aux délicates conséquences diplomatiques des demandes d'adhésion de pays comme la Pologne ou la Hongrie.

La Russie a déclaré qu'elle jugeait inacceptable toute extension de l'OTAN en direction des pays de l'ancien Pacte de Varsovie.

Après la victoire des nationalistes russes aux élections du 12 décembre, les pays d'Europe de l'Est, et plus encore les pays baltes, indépendants depuis 1991, redoutent d'être les premières victimes d'un nouvel expansionnisme russe.

L'Alliance atlantique, qui ne souhaite pas s'aliéner la Russie, a d'ores et déjà exclu l'éventualité d'une intégration rapide des pays d'Europe de l'Est.

La demande formelle présentée hier par la Lituanie d'adhésion à l'OTAN constitue la première démarche officielle de ce type d'une ex-république soviétique.

Pour sa part, la Lettonie a signé lundi avec le Danemark un traité bilatéral de coopération militaire, le premier conclu entre la république balte et un pays membre de l'OTAN, a indiqué hier l'agence Baltic News Service.

Le traité a été signé par les ministres letton et danois de la Défense, Valdis Pavlovskis et Hans Haekkerup. Ce dernier a apporté à cette occasion son soutien à la Lettonie dans ses discussions en cours avec la Russie sur le retrait des quelque 17 000 soldats russes stationnés sur son territoire.

De leur côté, plusieurs pays de l'Europe de l'Est, an-

ciens alliés de l'ex-URSS au sein du Pacte de Varsovie — notamment la Pologne, la République tchèque et la Hongrie — ont formulé expressément le souhait d'adhérer à l'OTAN.

Parallèlement, plusieurs anciennes républiques soviétiques ont demandé à l'Occident des garanties pour une plus grande sécurité contre une menace éventuelle contre un nouvel expansionnisme russe.

Toutefois, l'OTAN et les gouvernements occidentaux n'ont pris aucune mesure concrète dans ce sens.

La demande lituanienne intervient à quelques jours du prochain sommet de l'OTAN à Bruxelles qui doit s'ouvrir le 10 janvier pour deux jours et à l'issue des gains importants des ultra-nationalistes en Russie lors des élections législatives de décembre dernier et de leur volonté déclarée de reconstruire l'ancien empire soviétique, note-t-on.

Les chefs d'États des pays membres de l'OTAN devraient adopter à cette occasion un plan pour une coopération militaire plus étroite entre l'alliance et les anciens pays membres du pacte de Varsovie, sans leur donner un statut de membre à part entière.

La Russie a indiqué qu'elle s'opposera à l'entrée dans l'OTAN des ses anciens pays satellites d'Europe de l'Est ou de l'ex-Union soviétique.

Lors de la signature du traité entre la Lettonie et le Danemark, le ministre danois a affirmé que ce document allait rapprocher la Lettonie des pays membres de l'OTAN, en attendant que l'Alliance atlantique définisse précisément ses relations avec les trois républiques baltes lors de son Sommet.

Le Reform évitera l'affrontement avec le Bloc québécois

OTTAWA (PC) - Les députés du Reform Party ont décidé d'opter pour le rapprochement plutôt que l'affrontement dans leurs rapports avec le Bloc québécois.

«Il est en effet invité les députés du Bloc à partager avec eux un petit déjeuner aux crêpes, dans le plus pur style western, le 12 janvier prochain, soit cinq jours avant le début de la nouvelle session parlementaire. Ce sera une occasion de faire connaissance, affirme la présidente du caucus du Reform Party, Deborah Grey.

«Bien sûr, il y a aura toujours des différences importantes entre les membres du Reform et ceux du Bloc sur certaines questions clés, mais cela ne veut pas dire que nous ne devons pas chercher à nous connaître et à nous respecter en tant que personnes et en tant que parlementaires», a déclaré M. Mee Grey.

Le déjeuner débutera à 7h30 du matin et quelques musiciens seront de la partie. Les réponses positives de la part des gens du Bloc ont déjà commencé à s'empiler.

Inapte à subir son procès

MONCTON, N.-B. (PC) — Un homme accusé d'avoir proféré des menaces à l'endroit de l'ancien premier ministre Brian Mulroney a été jugé inapte à subir son procès. Jorge Torrealba, 63 ans, avait été accusé en mai dernier d'avoir menacé M. Mulroney de blessures lors de déclarations faites à la Gendarmerie royale du Canada.

L'homme a fait l'objet d'une évaluation psychiatrique en novembre et il a finalement été relâché sous caution hier. Il reviendra plus tard devant le tribunal qui statuera alors sur l'opportunité de lui faire suivre un traitement psychiatrique. La date de cette comparution n'a toutefois pas encore été fixée.

Au moment de la mise en accusation, les policiers avaient indiqué que M. Torrealba avait envoyé plusieurs lettres à la GRG et à divers responsables gouvernementaux pour se plaindre du gouvernement. M. Torrealba avait rétorqué que l'accusation était mensongère et relevait de harcèlement policier.

Selon la police, Jorge Torrealba a quitté le Chili pour le Canada en 1953. Il s'est rendu en Afrique dans les années 80 pour revenir à Moncton en 1988.

SLOVAQUIE Instabilité chronique

SUITE DE LA PAGE 1

l'insurrection antifasciste en 1944?

«Un peu de clémence!» semble dire Viliam Hornacek, président de l'association Slovakia Plus, un regroupement informel d'intellectuels. Dans son pittoresque atelier de peinture, il exhibe volontiers «le tabouret sur lequel fut rédigée la déclaration de souveraineté», adoptée par le Parlement de Bratislava en juillet 1992.

«Pendant des dizaines d'années, dit-il, on nous a raconté que nous n'étions qu'une nation de paysans incultes et que l'indépendance était la pire des choses.» Pourtant, elle n'a été acceptée qu'à reculons car lors des dernières élections législatives tchécoslovaques de juin 1992, seul le Parti national slovaque (SNS) prônait ouvertement l'indépendance, tandis que la plupart des formations politiques, y compris le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de Vladimir Meciar, défendaient alors l'idée d'une union plus «souple» et «égalitaire», avec Prague.

L'histoire a forcé le destin et, le 1er janvier 1993, Bratislava est devenue la capitale d'un pays qui, contrairement à la République tchèque (héritière de la plupart des structures fédérales), partait de zéro: gouvernement, armée, diplomatie, tous les attributs d'un État étaient à construire.

Et ce, avec un double handicap: «L'Europe, traumatisée par la guerre yougoslave, ne voulait pas d'une nouvelle partition, se rappelle Michal Zenko, conseiller du

président de la République. Dès le début, la Slovaquie a été perçue comme un facteur négatif de déstabilisation et jugée sévèrement.»

Autre obstacle: après la disparition du COMECON qui absorbait environ 70% des exportations slovaques et la récession occidentale qui a renforcé le protectionnisme des Douze, la division de la Tchécoslovaquie a provoqué un troisième choc économique avec une diminution de près de 40% des échanges avec la République tchèque, le principal partenaire commercial du pays après 74 années d'histoire commune.

«Dans ces conditions, l'indépendance était un grand défi. Et le résultat, un an après, peut être qualifié de remarquable.» Ce n'est pas un représentant du pouvoir qui parle ainsi, mais le jeune et talentueux chef de file de l'opposition, Peter Weiss, président du Parti de la gauche démocratique (SDL, ex-communiste) qui a le vent en poupe dans les sondages, à tel point que son discours modéré et consensuel ressemble, déjà, à celui d'un futur premier ministre!

Mais l'euphorie des premiers jours de l'indépendance est rapidement retombée. L'agriculture et l'industrie lourde, les deux piliers de l'économie slovaque, sont en crise, et le chômage frappe 14% de la population active. Le climat social est indiscutablement morose et les formations politiques qui se sont essentiellement définies en fonction du clivage tchécoslovaque sont, elles aussi, en phase de restructurations.

C'est particulièrement vrai pour le Parti national slo-



PHOTO JACQUES GRENIER

Montréal n'a pas reçu de quantité record de neige mais le vent a rendu la tempête très difficile pour les piétons.

TEMPÊTE Maintenant le froid

SUITE DE LA PAGE 1

accidentés.

Au même moment, dans la région de Chicoutimi sur la route 172, deux personnes âgées ont perdu la vie et quatre autres ont été blessées dans une collision frontale.

Plusieurs autres carambolages se sont aussi produits dans la région de Montréal, dont un impliquant une cinquantaine de véhicules qui a entraîné la fermeture de l'autoroute 40, en direction Est à la hauteur du pont Charles-de-Gaulle.

À Montréal, il devenait très difficile hier en pleine heure de pointe de retourner chez soi: tout était à peu près paralysé vers 16 h, alors que de nombreuses entreprises avaient libéré leurs employés avant l'heure de fermeture des bureaux.

On comptait des attentes d'une à deux heures pour traverser le fleuve, et le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine avait été fermé dans les deux directions vers 16 h.

Des portions des autoroutes 15 et 20 avaient également été fermées quelques heures, et tous les principaux axes routiers autour de Montréal étaient déclarés de visibilité passable à nulle. On pouvait recommencer à mieux circuler en début de soirée, mais Transports Québec indiquait à l'heure du souper que des routes demeureraient fermées autour de Québec, et dans le Parc des Laurentides.

Sur la Rive-Sud de Montréal, la Sûreté du Québec ou-

vrait même en motoneige en plein coeur de la tempête.

À Dorval, les départs étaient annulés jusqu'à 18 h tandis qu'à Mirabel, les vols vers la côte Est étaient annulés.

Les autobus de la Société de transport de la Rive-Sud avaient également cessé de traverser vers Montréal après-midi, et certains autobus de la STCUM rencontraient beaucoup de difficulté à rouler. De nombreux circuits d'autobus Voyageur et Orléans étaient annulés.

À Dorval à 16 h, 17 centimètres de neige étaient tombés, et on en attendait de 20 à 25 jusque vers 20 h. Mais c'étaient surtout les vents qui aggravaient le problème, des vents qui pouvaient atteindre 80 kilomètres à l'heure et qui rendaient la visibilité nulle. En plein centre-ville de Montréal, on ne pouvait voir qu'à quelques mètres de distance.

Après la paralysie, il faudra maintenant nettoyer tout ça. Le Service des travaux publics de la Ville de Montréal faisait savoir hier que 1200 personnes avaient commencé à débayer la neige en après-midi, et à compter de 7 h ce matin 3000 personnes au total s'affaireront à compléter le chargement de la neige, une opération qui pourrait prendre plusieurs jours.

Les automobilistes devront évidemment respecter scrupuleusement les restrictions au stationnement.

Pour aujourd'hui, on pourra se réjouir de ce que le soleil brillera, mais il ne faudra pas en conclure qu'il fera chaud, car la tempête d'hier sera suivie d'une vague d'air froid. Ainsi, on prévoit un maximum de -20 degrés aujourd'hui.

Rien n'est pourtant moins sûr. Si la popularité de Vladimir Meciar est certes entamée, il bénéficie toujours de l'aura de «l'homme de l'indépendance» et son talent de tacticien lui a déjà permis de diviser une opposition qui, pour l'instant, n'a guère d'alternative crédible à proposer, hormis son «anti-mécianisme». À l'exception du Parti de la gauche démocratique, personne d'ailleurs ne réclame des élections trop anticipées, préférant récolter les fruits de l'usure de l'équipe au pouvoir.

Il est clair, toutefois, que l'après-Meciar est en préparation, y compris au sein de son propre parti, même si aucun rival sérieux n'est encore à l'horizon. Après une année d'indépendance, la marge de manœuvre du chef du gouvernement s'est nettement réduite. Il s'est isolé d'une grande partie des intellectuels qui l'ont initialement soutenu, comme en témoignent les désaffections successives de Milan Knažko, du ministre des Privatizations, Lubomir Dolgos, et de l'ancien ambassadeur à Vienne, l'économiste Rudolf Filkus.

Le style abrupt et parfois volontairement provocateur de Vladimir Meciar, notamment dans ses rapports avec l'importante minorité hongroise (600 000 personnes, au sud du pays), nuit considérablement à l'image de la Slovaquie et ne pourra, en tout état de cause, satisfaire longtemps la population qui manifeste une lassitude grandissante envers la classe politique. Les récents sondages montrent avec insistance qu'en cas d'élections, le parti qui arriverait en tête serait celui des indécis et des abstentionnistes.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355